

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 15 juin 1990

Vol. 24 n° 24- 16 pages

F.J.A. prévoit une grande visibilité...

à lire en page 3

Le Centre de plein air Lusson...

à lire en page 5

Les Oblats du Mackenzie se rencontrent...

à lire en page 9

Rachel Therrien et Andrée Noonan remportent les honneurs du 1er Gala interprovincial de la chanson



Andrée Noonan



Rachel Therrien

Lors du premier Gala interprovincial de la chanson, le 8 juin dernier, huit artistes venant des quatre provinces de l'Ouest ont participé au concours permettant au meilleur interprète et au meilleur auteur-compositeur-interprète de représenter l'Ouest canadien au Festival international de la chanson de Granby au Québec.

Le Prix d'excellence dans la catégorie «interprètes» a été attribué à Rachel Therrien du Manitoba tandis qu'Andrée Noonan de la Saskatchewan a remporté le Prix d'excellence dans la catégorie «auteurs-compositeurs-interprètes». Ce Prix d'excellence comprend une bourse de 1 500 $, remis par les organismes culturels provinciaux de l'Ouest et une bourse Musicaction d'une valeur de 2 500 $ en vue de l'enregistrement d'un 45 tours.

De plus, Andrée Noonan a reçu le Prix de la chanson primée de 300 $ offert par SOCAN au compositeur de la meilleure chanson originale inédite dont le titre est «Chanson de Winnie». Pour sa part, le jury de la presse francophone de l'Ouest a attribué le Prix de la presse d'une valeur de 500 $ à Rachel Therrien pour la qualité de sa présentation sur scène, la performance la plus remarquée de la soirée.

De plus amples détails dans la prochaine édition.

SOMMAIRE

Restructuration et financement du Conseil de la vie française en Amérique

à lire en page 2

• Accord du lac Meech

«De très bonnes choses à l'horizon»

- France Levasseur-Ouimet

par MARTYNE COUTURE

La présidente de l'A.C.F.A. provinciale voit d'un bon oeil la ratification finale de l'Accord du lac Meech qui a eu lieu en fin de semaine dernière.

«Je suis soulagée qu'il y ait enfin eu une entente. Il y aura un forum public au sujet des minorités, et je crois que cela est très positif. De très bonnes choses sont à l'horizon».

C'est ce qu'a déclaré France Levasseur-Ouimet lundi suite aux événements du week-end dernier.

Mais malgré cette joie, elle reste craintive. «Il faut quand même être très réaliste. L'avenir peut nous réserver certaines surprises.

Le grand drame, c'est que le Canada anglais n'a pas encore bien compris la réalité québécoise, mais au fur et à mesure que (...) cela s'améliorera, je crois qu'on comprendra de mieux en mieux les besoins des minorités francophones hors Québec», ajoute madame Levasseur-Ouimet.

Mais pour le moment, le voeu le plus cher de la présidente de l'A.C.F.A., c'est que le premier ministre de Terre-Neuve, M. Clyde Wells et la population de cette province s'alignent, car selon elle, ce climat d'instabilité rend la situation plus difficile. «On ne sait pas ce qui peut arriver à un moment ou l'autre. Il y a eu (dernièrement) tellement de changements, qu'on se demande si vraiment ça va se matérialiser».

L'A.C.F.A. suivra aussi de près ce qui se passera du côté de la «clause Canada» afin de

(suite en page 2)

Claudine Tardif reçoit la bourse Maurice-Lavallée

à lire en page 3



Claudine Tardif pose fièrement en compagnie de madame Jeanne Lavallée et de son fils Marcel qui lui ont remis la première bourse Maurice-Lavallée d'une valeur de 500 $.

(Photo Pierre Brault)

Au national...

• Québec

Restructuration et financement du Conseil de la vie française en Amérique

par PIERRE BRAULT

Les administrateurs du Conseil de la vie française en Amérique (C.V.F.A.) ont résolu de s'engager sur la voie d'une restructuration en profondeur de leur organisme et d'en assurer le financement. C'est ce qui ressort d'une conférence de presse donnée à Québec, le 4 juin dernier, par le président du C.V.F.A., M. Martin J. Légère. M. Légère a déclaré que son organisme avait mandaté une firme de consultants de Québec d'analyser les besoins des francophones d'Amérique et de définir des objectifs raisonnables dans le contexte socio-politique de l'heure.

Et il ajoutait: «Dans quelques semaines, nous étudierons les recommandations et déciderons des changements à soumettre aux membres».

On sait que la mission du C.V.F.A. est de soutenir et de défendre les intérêts nationaux des populations de langue française et de maintenir les traditions et l'esprit français en Amérique du Nord.

Il est évident que lorsque l'on parle de restructuration on se doit inévitablement de parler de financement et c'est ce qu'a fait M. Légère.

Le président a posé la question suivante: Le Secrétariat d'État est-il réticent à voir les Canadiens d'expression française unis d'est en ouest?

Selon M. Légère, le C.V.F.A. est maintenant en droit de se poser la question car «son action est actuellement paralysée par la menace du Secrétariat d'État de lui couper toute aide au fonctionnement de base». Le C.V.F.A. se demande si la difficulté ne viendrait pas du fait que son siège social est dans la vieille capitale et qu'il considère le Québec comme le foyer de la francophonie sur le continent nord-américain?

M. Légère a fait allusion à la généreuse subvention accordée en 1989 à Alliance Québec au montant de 1 601 768 $ et à une autre au montant de 1 323 000 $ accordée à d'autres organismes anglophones du Québec pour la promotion de la langue et de la culture anglaises, reconnaissant aussi la générosité du Secrétariat d'État envers la F.F.H.Q. et les nombreux autres organismes francophones à l'extérieur du Québec.



Martin Légère

Et M. Légère ajoutait: «Le Secrétariat d'État nous oblige à vivoter». Il a aussi mentionné que le C.V.F.A., le seul organisme à pouvoir parler à la fois au nom des Canadiens français, des Québécois et des Franco-américains avait reçu comme financement de base la «rondelette» somme de 19 250 $.

Et le président du C.V.F.A. est allé encore plus loin déclarant que le ministère avait renié un document signé il y a quelques mois qui stipulait que le montant pré-cité était en fait un acompte sur un montant plus important à être versé avant la fin de l'exercice financier. Selon M. Légère, le C.V.F.A. est du même coup rayé de la liste des organismes qui sont annuellement subventionnés à la base.

«Faut-il en conclure, continuait du même souffle M. Légère, que dès l'automne dernier, le partage du Canada en deux entités distinctes était déjà consommé dans l'esprit du ministre? D'un côté un Québec français avec une minorité anglophone et de l'autre, le Canada anglais et ses minorités francophones?»

Le président du C.V.F.A. soutient que «le clivage financier du ministre creuse un fossé entre les Québécois et leurs frères des autres provinces».

En terminant, M. Légère a demandé que le Secrétariat d'État soit plus juste et verse la «modeste» somme de 96 911 $ comme subvention de base pour l'année fiscale 1990-91 afin de permettre au C.V.F.A. de s'engager dans des créneaux nouveaux face aux défis des années quatre-vingt-dix et en prévision des jours difficiles qui se dessinent à l'horizon pour la francophonie.

• Ottawa

L'avortement sera de nouveau un acte criminel

A.P.F. - Après plus de deux ans de vide juridique, la Chambre des communes a adopté une nouvelle loi sur l'avortement qui est cependant loin de faire l'unanimité.

La Chambre a adopté par un vote serré de 140 à 131 le controversé projet de loi qui recriminalise l'avortement, tout en laissant uniquement à la mère et à son médecin personnel le soin de déterminer si l'acte médical est justifié pour des raisons de santé physique, mentale ou psychologique. La loi C-43 reconnait que l'avortement est un acte médical, et elle se veut pour le gouvernement un juste équilibre entre les droits constitutionnels de la femme, et l'intérêt que porte la société à la protection du foetus. L'avortement sera maintenant permis à tous les stades de la grossesse.

Tous les ministres ont voté en faveur du projet de loi sur ordre du premier ministre, qui incidemment était absent au moment du vote pour des raisons protocolaires. Le vote en troisième et dernière lecture s'est en effet déroulé le jour même de l'arrivée au pays, en visite officielle, du chef de l'État soviétique. Treize députés conservateurs ont cependant voté contre le projet de loi. Tous les députés libéraux sauf deux (dont l'ex-chef John Turner) et tous les néo-démocrates ont respecté la ligne du parti en votant contre.

Tant les groupes Pro-Vie que Pro-Choix ont décrié ce projet de loi. Pour les uns, l'avortement ne doit pas être criminalisé. Pour les autres, C-43 ouvre la porte à l'avortement sur demande.

Les partisans de Pro-Choix ont même réussi à perturber le vote en faisant un vacarme du diable à l'intérieur de la Chambre des communes, forçant les gardiens de sécurité à intervenir. Dehors, assises sur les marches du Parlement, une cinquantaine de militantes ont alors hurlé des slogans sous l'oeil impassible des policiers de la G.R.C.

Depuis le jugement de la Cour suprême du Canada du 28 janvier 1988 déclarant inconstitutionnelle l'ancienne loi canadienne sur l'avortement, le pays a flotté dans le flou juridique le plus complet. C'est justement l'absence complète d'une législation qui a été à l'origine de la rocambolesque affaire Chantal Daigle, cette québécoise qui a demandé l'été dernier à la Cour suprême la permission de se faire avorter alors qu'elle était enceinte de plus de 20 semaines.

La nouvelle loi ne permet pas pour autant l'accès à des clinique d'avortement partout au pays. Si le gouvernement canadien a la responsabilité de légiférer sur cette question, ce sont les provinces qui décident si elles acceptent ou non de financer des cliniques d'avortement sur leur territoire.

Le Sénat devra maintenant adopter le projet pour que celui-ci ait force de loi.

• Montréal

Nelson Mandela remercie les Canadiens

Dans une courte lettre adressée à M. Denis Labelle, le président national de Développement et Paix, le vice-président du Congrès national africain (A.N.C.), M. Nelson Mandela, remercie les Canadiens pour leur soutien à la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud.

«J'aimerais exprimer des remerciements sincères à votre organisme et à ses membres pour votre solidarité avec notre peuple dans sa lutte pour une Afrique du Sud non raciale et démocratique».

Au terme d'une récente campagne menée par Développement et Paix, l'organisme officiel de l'Église catholique canadienne pour le développement international, 120 000 lettres ont été recueillies auprès du public demandant au premier ministre Mulroney d'imposer des sanctions totales contre le régime blanc de Prétoria. Le 22 février, une délégation de Développement et Paix présentait ces pétitions au gouvernement et informait M. Mandela, libéré quelques jours plus tôt, du geste posé à Ottawa.

La présentation de ces milliers de lettres a été perçue, souligne M. Mandela, comme «une preuve tangible d'appui à notre lutte».

«Je souhaite vous accueillir bientôt dans une Afrique du Sud libre», a-t-il conclu.

Lac Meech...

(suite de la page 1)

s'assurer que la vision du Canada français ne se limite pas au Québec. La présidente ajoute qu'elle a hâte de voir comment se développera le cas des minorités à travers le pays.

France Levasseur-Ouimet croit aussi que quelque chose doit être fait pour les autochtones. Québec étant maintenant considéré comme une société distincte, elle considère que cette clause permettra d'ouvrir des portes aux autochtones. «Nous devons nous asseoir en tant que nation et entreprendre des pourparlers pour reconnaître leur contribution et aussi leurs droits».

Quant à la réforme du Sénat, la présidente affirme que l'entente faite est de bonne augure. D'après elle, les premiers ministres ont semblé faire beaucoup de progrès à ce sujet et elle voit cela comme une entente positive.

Mais en ce qui concerne les Franco-Albertains, qu'arrivera-t-il? Considérant que depuis l'affaire Piquette les relations entre l'A.C.F.A. et le gouvernement provincial sont froides, il reste à savoir maintenant si les négociations d'Ottawa auront permis à ce même gouvernement d'assouplir sa position face à sa minorité francophone; ce qui permettrait ainsi à l'A.C.F.A. de négocier plus facilement avec le gouvernement Getty.

À la 3...

• Edmonton

Claudine Tardif reçoit la bourse Maurice-Lavallée

par PIERRE BRAULT

«Toujours plus haut, toujours plus loin», voilà le thème choisi par le premier groupe de finissants de l'école Maurice-Lavallée. Ce thème augure bien pour les prochaines années et colle bien à la jeune histoire de cette école.

Les 28 finissants de l'école Maurice-Lavallée ont ajouté une autre page à l'histoire de cette belle école homogène française qui accueille les étudiants de la maternelle à la 12e année et qui doit son nom à l'un des grands défenseurs des droits des francophones en éducation, monsieur Maurice Lavallée, de regrettée mémoire.

En effet, le 25 mai dernier, plus de 200 personnes participaient à la première remise de diplômes, qui s'est déroulée entièrement en français, dans le gymnase de l'école.

Parmi les invités d'honneur on retrouvait Adrien Buissière, représentant du ministre de l'Éducation; Ernest Turnbull, président du Conseil scolaire catholique d'Edmonton; Pierre Bergeron, représentant de F.J.A. et Léo Turcotte, directeur de l'école Maurice-Lavallée. Ces derniers ont adressé des messages très intéressants aux finissants.



Les 28 finissants de l'école Maurice-Lavallée.

(Photo Pierre Brault)

Lucien Duigou, surintendant scolaire et Léo Turcotte, directeur de l'école ont procédé à la remise des diplômes aux 28 finissants.

Lors de cette soirée, les autorités de l'école avaient l'honneur de recevoir l'épouse de M. Maurice Lavallée, madame Jeanne Lavallée ainsi que son fils Marcel et son épouse Louise.

Au nom de sa mère, Marcel Lavallée a présenté la bourse Maurice-Lavallée d'une valeur de 500 $ à l'élève qui s'est signalé dans les domaines suivants: participation active à la vie de l'école, fierté de parler en français, réussite académique et bénévolat. Cette dernière bourse a été attribuée à Claudine Tardif et lui a été remise par madame Jeanne Lavallée.

Pour sa part, madame Claudette Roy, assistante-directrice à l'école Maurice-Lavallée, a remis deux bourses d'études d'une valeur de 500 $ chacune au nom de sa soeur la députée libérale Yolande Gagnon du comté de Calgary-McKnight à la Législature provinciale. Une première bourse a été remise à Pascale Malouin pour son excellence académique et une deuxième à Sheila Risbud pour son dévouement comme citoyenne.

Puis madame France Levasseur-Ouimet, présidente de l'A.C.F.A. provinciale, a décrit pour ces finissants le pouvoir des mots et mentionnait: «Vous êtes des étoiles que nous portons à la place du coeur».

Enfin, Sheila Risbud, présidente du Comité des finissants, a prononcé le discours d'adieu.

Le tout s'est terminé par une session de photos où parents et amis imprimaient sur pellicules ces moments mémorables et une petite réception à la cafétéria de l'école.

• Provincial

F.J.A. prévoit une grande visibilité via ses activités

par MARTYNE COUTURE

C'est à travers les différents projets présentés lors de son conseil d'administration du 2 juin dernier que Francophonie jeunesse de l'Alberta (F.J.A.) prévoit agrandir sa visibilité à travers l'Alberta.

Certains projets d'envergure sont déjà bien connus. «Vision d'avenir», cette consultation provinciale auprès des différents intervenants dans la communauté francophone, a déjà commencé sa tournée dans les régions. La tournée a débuté voilà maintenant trois semaines à Rivière-la-Paix.

Quant au collège francophone de l'Alberta un comité a déjà été formé, tel que déjà annoncé dans Le Franco. On y retrouve la présidente de F.J.A. Anik Giguère, France Levasseur-Ouimet, présidente de l'A.C.F.A. provinciale et le directeur de l'éducation permanente à la Faculté Saint-Jean, monsieur Jean Johnson.

F.J.A. prévoit beaucoup d'autres actions afin d'améliorer sa visibilité en province et à l'extérieur de l'Alberta. Par exemple, les employés d'été sont à préparer deux délégations afin que F.J.A. soit représentée aux Parlement jeunesse national (P.J.N.) et Parlement franco-canadien de l'Ouest (P.F.C.O.).

Ce dernier aura lieu à Winnipeg du 2 au 6 août prochain. Il regroupera des jeunes francophones de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. On prévoit envoyer une douzaine de jeunes Franco-Albertains à ce Parlement jeunesse. Quant au P.J.N., tenu à Ottawa dans la semaine du 18 août, F.J.A. est présentement à la recherche de participants afin d'y représenter la communauté franco-albertaine.

Du côté des communications, le journal Prochaine Vague, qui auparavant n'était adressé qu'aux membres de F.J.A., sera maintenant distribué à tous les abonnés du Franco.

Bien d'autres activités sont à venir: la Clac au Lac (où pour la première fois deux bénévoles de l'année y seront nommés), la Fête franco-albertaine, et avant tout cela, la fête de la Saint-Jean-Baptiste les 22, 23 et 24 juin prochains. D'ailleurs, l'horaire de cette fin de semaine est déjà établi et vous sera dévoilé sous peu.

Finalement, F.J.A. prévoit lancer un nouveau plan de marketing d'ici mars 1991. Entre autres changements, le design du dépliant de promotion de F.J.A. sera refait et on prévoit produire une cassette vidéo afin de promouvoir l'association et ses activités.

F.J.A. étant une association financée par le gouvernement fédéral, le conseil d'administration veut se rendre moins dépendant de ses subventions. C'est ainsi que de nouvelles idées sont arrivées au conseil ce samedi-là: par exemple, l'organisation d'un lave-auto provincial afin d'amasser des fonds pour les comités jeunesse régionaux et pour le bureau provincial. Une campagne de dons pourrait aussi être organisée sous peu. Bref, beaucoup d'actions et bien des projets en tête pour les jeunes de F.J.A.



De g. à d.: Manon Cloutier, Joanne Poirier, Sheila Risbud, Anik Giguère et Pierre Bourbeau.

(Photo Martyne Couture)

• Provincial

Les activités estivales s'en viennent à F.J.A.

par MARTYNE COUTURE

L'organisation des activités estivales de F.J.A. est en pleine effervescence afin d'apporter à ses membres un été prometteur! C'est à partir du 22 juin que le tout se mettra en branle avec la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Le tout débutera par un tournoi de balle-molle, qui se déroulera tout au long de la fin de semaine.

Samedi sera une journée fort occupée pour les participants, commençant avec la traditionnelle parade des vélos et ensuite avec une joute de soccer où la Coupe Mouton en sera encore l'enjeu.

Trois semaines plus tard, c'est à la Clac au Lac que ça se passera! Cette fin de semaine d'activités pour tous les membres de F.J.A. se déroulera au camp Saint-Louis à Bonnyville les 13, 14 et 15 juillet prochains.

Quant à la première Fête franco-albertaine, elle aura lieu les 3, 4, 5 et 6 août 1990. Cette fête remplacera le camping familial traditionnellement organisé par F.J.A. Pour cette fin de semaine où tous les Franco-Albertains sont invités, l'A.C.F.A. provinciale et la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.) participent aussi à son organisation.

Les détails de toutes ces activités vous seront communiqués à l'intérieur du Franco au cours des prochaines semaines.

L'accord du lac Meech, Terre-Neuve et le Manitoba

L'avenir du Canada est maintenant entre les mains du premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells et des Terre-Neuviens. Il est aussi entre les mains des Filmon, Carstairs et Doer du Manitoba qui devront vendre l'entente à l'électorat du Manitoba. Pour sa part, Frank McKenna, le premier ministre du Nouveau-Brunswick s'est engagé à faire passer l'entente à sa Législature avant la date limite du 23 juin.

Ne voulant pas porter seul ou presque l'odieux d'un échec de l'accord du lac Meech, Clyde Wells s'en remet à la décision par vote de la Législature de sa province, n'ayant pas d'autre choix. Les premiers ministres fédéral et provinciaux ont refusé de changer la date fatidique du 23 juin 1990, ce qui aurait permis la tenue d'un référendum provincial à Terre-Neuve sur cette question. Il fallait à tout prix éviter ce référendum qui, selon les sondages, aurait à coup sûr coulé Meech. Cela ne veut pas dire pour autant que l'accord est sauvé.

M. Wells dit ne pas se sentir isolé, mais il doit quand même sentir de plus en plus la pression. Il n'en reste pas moins que le chemin qu'il prend pour faire adopter l'entente sans nuire à sa popularité et sans risquer son avenir politique n'est pas de tout repos et tout en se faisant, il doit sauver la face. Il faut le faire. Mais il continue à jouer avec les nerfs de tout le monde en déclarant que le vote pourrait se tenir le 22 juin seulement. Il est brave ce Clyde Wells, mais s'il devient trop téméraire, il pourrait avoir des problèmes. Il a invité les premiers ministres fédéral et provinciaux à aller parler à la Législature terre-neuvienne, ce qui est une bonne idée. On sait que David Peterson de l'Ontario et Frank McKenna du Nouveau-Brunswick pourraient faire le voyage et possiblement le premier ministre Mulroney. Wells en aura certainement besoin, car comment peut-il convaincre les siens d'accepter l'entente de samedi dernier, s'il n'est pas lui-même convaincu?

Éditorial

Au Manitoba, les trois chefs de partis Filmon, Carstairs et Doer ont aussi du pain sur la planche pour convaincre la population que l'entente est satisfaisante.

Enfin, il faut que les trois provinces récalcitrantes rentrent dans le rang et signent l'entente avant le 23 juin. Le Québec doit prendre sa place au sein de la Confédération, il y va de l'avenir du pays.

RÉACTIONS PÉQUISTES

À entendre le chef du PQ Jacques Parizeau, «le Québec s'est fait passer un sapin». L'avenir nous dira si celui qui se plait à faire la morale à tout le monde avait raison. Que penser d'un politicien qui déclare ouvertement qu'il veut la destruction du Canada? Il est évident que pour lui l'option séparation est la seule solution valable. Si Parizeau avait été le premier ministre du Québec, aurait-il fait mieux? Il aurait simplement refusé de se rendre à Ottawa, ayant peur d'affronter les neuf autres premiers ministres provinciaux. Et il accuse Bourassa d'avoir vendu le Québec? Parizeau, lui, vendrait probablement le Québec aux Américains, est-ce une meilleure solution pour cette province? Bourassa a eu le courage d'affronter les autres premiers ministres et a tenu son bout.

Il a négocié fermement en maintenant ses positions, a obtenu que l'accord du lac Meech soit signé sans aucun changement et que le reste du Canada accepte les cinq conditions minimales que le Québec exigeait?

Cet exténuant exercice n'avait-il pas pour but de ramener le Québec dans la Confédération canadienne? Nous espérons que ce sera un fait accompli le 23 juin prochain.

LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

La réaction des dirigeants des différentes associations francophones hors Québec semble, en général, assez positive. Le fait que le Québec reprend sa place dans la Confédération permettra à ces associations de faire face à des gouvernements provinciaux qui, nous l'espérons, seront plus compréhensifs. Connaissant mieux la situation et les intentions du Québec, les premiers ministres des provinces anglophones pourraient être, à l'avenir, un peu plus à l'écoute, un peu plus conciliants envers leur minorité de langue officielle.

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Le cas Lefebvre

Copie de lettre adressée au Procureur général de l'Alberta M. Ken Rostad et au Greffier de la Cour du banc de la Reine M. J. McLaughlin, le 2 mai 1990 par M. Yvon Lefebvre de Calgary.

Messieurs,

Vous prétendez me donner l'impression que je n'ai pas rencontré les exigences de vos préceptes quand j'ai déposé les cinq exemplaires des documents de mes appels à la Cour du banc de la Reine le 14 mars 1990, pour signaler mon désaccord avec le verdict oral de M. le juge W. Pepler de la cour provinciale, un jugement, disons-le, dans sa forme orale, incompréhensible.

Pour ne pas me trouver déçu à la dernière minute de ma demande d'appel, j'avais bien expliqué aux préposés du greffe les variables à définir. Mme Paula et M. Kisel m'ont laissé savoir après délibérations considérées, qu'ils n'avaient aucune objection à une soumission en langue française, ce faisant, je me préparais à contrer d'avance les manigances pouvant surgir, mais puisque ma documentation bien explicitée a été accueillie avec approbation complète, avant la date limite et après la vérification par M. Kisel de l'inclusion des données pertinentes, j'étais convaincu que j'avais réussi à surmonter les obstacles pouvant conduire au rejet de ma soumission.

C'est par politesse que je me suis servi de cette route d'approbation, pour éliciter la coopération des impliqués et éviter les accrochages, comme si j'eusse été contraint à le faire. En réalité, il n'y avait obligation d'agir de cette manière. Lisez.

Le billet de contravention qui constitue le sujet de cette poursuite devant les tribunaux est daté du 18 mars 1981; la sommation de comparaître datée du 5 juillet pour comparution le 1er septembre; le procès est reporté au 21 octobre, au 13 novembre et enfin au 27 novembre 1981 jour où a lieu la présentation devant le juge des arguments pour la demande d'une déclaration solennelle remettant le français à la position qu'il a toujours eue dans les Territoires du Nord-Ouest, d'après l'article 110 de la Loi de 1886 et en Alberta d'après l'article 16 de cette Loi sur l'Alberta 1905.

Le bien-fondé de ma demande a été rejeté par tous les tribunaux de l'Alberta, événements qu'on peut décrire n'étant pas tellement à l'honneur des adjudicateurs quand M. le juge La Forest a confirmé dans Mercure RCS 19688 du 25 février 1988 (p. 25):

«Il s'ensuit que l'article 110 continue d'être en vigueur et que les lois de la Saskatchewan doivent être adoptées, imprimées et publiées en français et en anglais. Le raisonnement qui précède s'applique a fortiori aux tribunaux qui sont expressément maintenus par l'article 16 de la Loi sur la Saskatchewan».

Si l'article 110 était en vigueur tout entier en Saskatchewan en 1988, il n'est pas possible de ne pas admettre que la même situation n'existait pas en Alberta en 1981, l'année qui établit les lois pour le jugement de mon inculpation. C'est la prérogative de l'inculpé de nommer laquelle des deux lois contrôlera son procès, ceci d'après l'article 11 (i) de la Charte canadienne des droits et libertés. Quand je me suis rendu déposer mes appels en français à la Cour du banc de la Reine le 14 mars 1990, j'avais rencontré les prescriptions légales s'y rapportant. En plus, je peux exiger de la législature, et en voici ma demande, qu'elle mette à ma disposition la version française des lois dûment légiférées en deux colonnes, avec sanction et publication dans la Gazette de l'Alberta, pour leur donner pleine vigueur et effet.

Votre lettre, M. McLaughlin, et votre silence en réponse à ma lettre, M. Rostad, constituent une autre entrave au cheminement de la justice envers les citoyens de langue française sur le territoire de l'Alberta. Au temps de l'arrêt Mercure, votre gouvernement nous avait déjà dévastés culturellement pour la meilleure partie d'un siècle. Plutôt que d'acquiescer à votre culpabilité collective et en faire amende honorable, avant tout la règle de conduite est «le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras sciemment», vous persistez sans remord dans votre acharnement colonisateur, prédisposés à nier mordicus les droits d'un petit peuple civilisateur, né d'une race fière et respectueux de l'autorité, vous les accapareurs incomparables!

Voici les lois et les arrêts qui s'appliquent à la contestation à résoudre: AANB 1867 article 133, AANB 1871 article 6, Lois des TNO 1877 article amendant la loi de 1875, Lois des TNO 1880 article 94, Lois des TNO 1886 article 110, Lois des TNO 1891 article 18 amendant l'article 110, 1886, La Résolution du conseil législatif des TNO, janvier 19, 1892, jamais promulguée, mais n'ayant pas eu lieu dans un vide (voyez la sanction Mackintosh en date du 15 décembre 1893, en annexe). L'arrêt Blaikie sur la Loi 101 Québec confirmant l'article 133, 1979. L'arrêt Forest sur la Loi sur le Manitoba 1870 réinstituant l'article 23, 1979. La Loi sur l'Alberta 1905.

Vous ne devez pas être sans savoir que la position que j'ai prise dans l'élaboration de mon mémoire à la cour provinciale dans l'argument, entre autres, que l'article 110 est une loi de genèse fédérale, (qu'elle soit

(suite en page 12)

Le grand coupable

Depuis que Brian est arrivé au pouvoir,
Le désaccord fermente dans tous les couloirs.
Il est devenu le Pontife TOUT PUISSANT,
Qui en tout se considère le GRAND SAVANT!
Qui ose le contredire est dans l'ignorance,
Et le châtiment pourra être la potence.
Les eaux du Lac Meech furent brouillées, polluées
Par l'OURAGAN de verbiage «MULRONEY».
Depuis trois ans on ne parle qu'avec rancoeur
De ce «désaccord» qui est ferment de malheur.
Qui pourra mettre de l'ordre dans ce fouillis?
Monsieur le P.M. assez de cett' comédie!
Le traité Libre-Échange avec les É.-U.A.
Garantissait l'autonomie du Canada?
Le protectionnisme américain est brutal.
On doit lutter contre un géant, un dur rival.
De très nombreux commerces ferment ou déménagent.
Brian, où sont les «jobs» que tu nous faisais gage?
Qui veut imposer la TPS insensée,
Taxe rusée, injuste et des plus compliquée?
La massue tombera sur les gagne-petits,
Les P.M.E. seront suivies tels des bandits.
Les citoyens canadiens jugés bien pensants,
Rejettent la TPS énergiquement.
Monsieur Mulroney qui cause ces divisions?
C'est votre entêtement et pédante obsession.
Le peuple canadien vous lance le message:
Ouvrez vos oreilles ou ramassez vos baggages.
VOX POPULI, VOX DEI!

Jules Van Brabant
Saint-Paul, Alberta

Pensée de la semaine...

Si nous pouvons trouver le bonheur en nous-même, il est inutile de le chercher ailleurs.

(La Rochefoucauld)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Clyde

Le Centre de plein air Lusson accueillera plus de 500 jeunes

par JACQUES BEAUPRÉ

Depuis 1981, le Centre de plein air Lusson se réveille à chaque printemps pour accueillir quelque centaines de jeunes francophones et francophiles du centre de l'Alberta et d'ailleurs. L'an dernier, le Centre situé à Clyde, à 75 kms au nord d'Edmonton a accueilli certains campeurs venus d'aussi loin que Lethbridge, Calgary et Red Deer. En 1990, le Centre devrait accueillir plus de 500 jeunes soit dans le programme scolaire du printemps ou celui de camping de l'été.

Le camp Lusson c'est bien sûr quelques bâtiments, trois grandes tentes, des canots, un lac (vous l'aviez deviné), toutes sortes de jeux, le cancan et le clapotement des canards et le gazouillis des oiseaux.

C'est aussi une occasion pour des centaines de jeunes de vivre une expérience de plein air, de s'amuser quoi, dans une atmosphère francophone tout en étant loin de la ville, du bruit, de la pollution et... de la télévision.



Les travaux de rénovations sont terminées au Centre de plein air Lusson. Le Centre est maintenant prêt à recevoir les jeunes qui y passeront des vacances inoubliables. On voit ici à droite M. Lusson surveillant l'évolution des travaux.

(Photo Jacques Beaupré)

Si depuis neuf ans plusieurs bénévoles et groupes ont travaillé à réaliser le Centre de plein air Lusson, c'est que ce camp a un rôle à jouer dans la communauté.

Le premier à le comprendre fut M. Henri Lusson, le donateur du terrain sur lequel est situé le Centre. D'abord créé par le Club Richelieu, le Centre a été pris en charge par Francophonie jeunesse de l'Alberta puis, depuis 1987 par les régionales d'Edmonton et de Centralta de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Mais, on retrouve toujours Henri Lusson et encore ce printemps, on pouvait le voir avec son fils, Jean-Marc et M. André Gaulin, de La Corey mesurer, clouer creuser des trous parce que le Centre grandit, n'a jamais fini de s'améliorer et fonctionne beaucoup grâce à l'appui des bénévoles.

DES CHANGEMENTS

Depuis qu'il a été pris en charge par les deux régionales de l'A.C.F.A., le Centre de plein air Lusson prend de l'envergure. Les travaux d'aménagement du printemps permettront désormais l'ouverture du Centre toute l'année. En étant utilisé plus souvent, le Centre sera plus rentable ce qui permettra d'investir encore plus dans les installations ou l'équipement.

Les directeurs du camp veulent aussi diversifier les activités. Le Centre continuera de servir pour les camps d'été mais aussi pour des camps familiaux, des activités de groupe (fêter la Saint-Jean, par exemple), des ateliers, etc...

Depuis le mois d'avril, quelques dizaines de bénévoles se sont relayés pour construire et

(suite en page 6)

• Calgary

Un Club de l'Âge d'or francophone

par SUZANNE SAWYER

Et oui! Semez-le aux quatres vents! Depuis le 4 juin, les aînés francophones de Calgary se réunissent pour partager un éventail d'activités planifiées spécialement pour leur bon plaisir; entre autres, parties de cartes, parties de darts, jeux de quilles, danses, dégustations de vin-fromage et bien sûr, des voyages organisés.

Madeleine Huot, fait tout son possible depuis quelques semaines déjà, pour arriver à ses fins. Ne vous inquiétez-pas, il n'y a rien à son épreuve. Cette petite dame pétillante, pleine d'énergie et de bon coeur a les affaires bien en main.

Madame Huot est une des membres du Comité administratif. En tant que bénévole dévouée à ce dossier prioritaire de l'A.C.F.A. régionale, elle m'expliquait qu'afin de connaître les attentes des gens, elle avait déjà rencontré personnelement quelques vingt personnes de l'Âge d'Or. Ce terme s'applique (est réservé???) aux personnes âgées de 55 ans et plus. La majorité des gens qu'elle a rencontrée à date font déjà partie de plusieurs clubs d'âge d'or anglophones et s'y tiennent très actifs. Les voyages organisés sembleraient être une grande attraction pour plusieurs d'entre eux et ils profitent d'autant de voyages que possible. Justement, le 4 juin, un groupe de 47 personnes du Club d'Âge d'Or d'Edmonton était de passage à Calgary et madame Huot a coordonné la planification d'une soirée d'accueil pour leur souhaiter la bienvenue.

Il y a beaucoup d'intérêt et d'espoir de réussite pour le Club d'Age d'Or de Calgary. Cependant, comme pour tout autre organisme, il doit y avoir un comité de formé pour voir un bon fonctionnement du club. Madeleine croit que d'ici le début septembre, elle aura trouvé tout son monde, et le nouveau comité fera donc son début suite aux élections qui auront lieu à ce moment.

L'idée d'un club francophone fournissant l'occasion à ses membres de communiquer dans leur langue maternelle, est certes très populaire. Durant l'été, des piques-niques auront aussi lieu et lorsque plus d'information sera disponible, madame Huot nous tiendra au courant de la situation.

Veuillez téléphoner à Madeleine, au 285-4766 ou 250-5001, afin de devenir membre du Club de l'Âge d'Or de Calgary ou pour obtenir de plus amples détails.

Lusson...

(suite de la page 5)

aménager une nouvelle cuisine, un chalet pour les moniteurs avec infirmerie et améliorer les installations sanitaires. Cet automne, d'autres travaux permettront d'aménager une piste d'hébertisme, des sentiers de découvertes et améliorer la plage.

Mais, la clientèle première demeure les enfants et la coordonnatrice du Centre de plein air, Martine Caron, a déjà dû refuser plusieurs réservations pour la période du printemps, une période réservée aux écoles qui y viennent soit pour des camps de jour, soit pour des camps d'une semaine ou de quelques jours.

Cet été, près de 200 jeunes y viendront, à leur tour, pour une semaine dans l'un des sept camps prévus entre le 8 juillet et le 24 août.

Le Centre de plein air Lusson a traversé l'épreuve du temps. Les bénévoles ont changé, les groupes qui l'administrent se sont succédés mais le Centre lui est demeuré parce qu'il répond à un besoin. Les loisirs sont une partie importante de la vie de tous, surtout des jeunes et il faut qu'ils aient la chance de vivre une expérience positive et enrichissante en français. Quoi de mieux qu'un camp et la nature pour y arriver pour y créer cet atmosphère de joie et de plaisir?

Le Centre de plein air Lusson s'est aussi développé grâce à l'appui de subventionneurs dont le Bureau du Québec à Edmonton qui apporte constamment son support depuis 1987, le gouvernement fédéral, la Faculté Saint-Jean, les Scouts et Guides, le Club Richelieu et le Consulat général de France à Edmonton.

Mais, si l'idée a pris forme et qu'elle a grandit c'est surtout par l'appui constant de M. Henri Lusson.

La chronique historique

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

Les Soeurs de la Providence en Alberta

École résidentielle indienne de l'Association Assomption, Alberta

ANNE GENEST
recherchiste

Au mois d'octobre 1950, Mgr Henri Routhier demandait aux Soeurs de la Providence de lui envoyer des soeurs pour la nouvelle Mission de l'Assomption. Mais l'administration provinciale ayant refusé faute de personnel, l'évêque s'adressa à d'autres communautés. Il reçu toujours la même réponse. C'est à cette époque qu'il décida de fermer la Mission Saint-Augustin à Peace River et de transférer le personnel de cette mission à la nouvelle Mission de l'Assomption.

Les soeurs arrivent le 20 janvier 1951 par avion, le moyen de transport le plus efficace pour se rendre dans cette région isolée située à 600 milles au nord d'Edmonton. L'avion se pose sur l'unique piste d'atterrissage en face de la mission. La belle école résidentielle est située au milieu d'une vaste forêt. Elle accueille les premiers pensionnaires le 31 janvier, 13 garçons et 11 filles. Il y a peu après 75 pensionnaires à la mission.

Au cours du séjour des Soeurs de la Providence à l'Assomption, elles ont l'occasion de voir bien des choses comme des inondations, des problèmes avec l'eau potable, des accidents et même une mort tragique, celle du P. Berbenni qui se noie le 22 août 1954. Elles savent aussi ce que c'est que de vivre dans une région éloignée. L'hôpital le plus proche est situé à Fort Vermilion et n'est accessible par avion que lorsque les conditions météorologiques s'y prêtent. Les chemins sont souvent dans un état déplorable lorsque le 30 juin 1951, elles se rendent en compagnie du P. Kosta visiter les parents de leurs élèves. Il leur faut trois heures pour franchir une distance de huit milles en chariot. Mais elles ne sont pas au bout de leurs peines. Au début des années soixante, le gouvernement fédéral décide de fermer les écoles résidentielles et d'ouvrir des écoles de jour. Or, au mois de septembre 1962, il force 40 élèves de l'Assomption à aller à l'École de jour d'Habay, située à neuf milles de la mission. Au début de cette année scolaire, il n'y a plus que 85 élèves sur 125 qui vont à l'école résidentielle. Les Indiens se réunissent pour discuter du problème scolaire. Ils accepteront une école de jour que si le gouvernement leur promet un chemin couvrant toute la réserve et ouvert toute l'année, des emplois et de bonnes maisons où leurs enfants puissent étudier et dormir. Bientôt, il n'y a plus personne sur la réserve capable de travailler qui vit de prestations d'aide sociale. Les Indiens ont des emplois à l'extérieur et même sur la réserve, une scierie emploie 25 hommes. Le 17 février 1969, l'École de jour de l'Assomption ouvre ses portes pour la première fois. L'année suivante, Mgr Routhier décide de retirer le personnel religieux de la mission au grand désappointement des Indiens. Ils voulaient garder quatre religieuses pour surveiller les deux motels qui vont abriter chacun 24 filles et 24 garçons. Mais l'espace alloué ne suffit pas pour loger adéquatement les soeurs. Elles remettent leurs démissions et se préparent à partir après s'être dévouées pendant vingt ans au service des Indiens d'Habay et de l'Assomption.

Sources: **Indian Residential School of Assumption, Assumption, Alberta - January 1951 to July 1971 - Précis of Chronicles by Hortense Quesnelle, S.P.** Sisters of Providence Archives, Providence Centre, Edmonton, Alberta.

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

JUIN

10	11	12	13	14	15	16
1906	1959	1963	1848	1917	1915	1932
LES RESTES DE MGR GRANDIN TRANSPORTES A LA CATHEDRALE DE ST-ALBERT	CONSECRATION DE MGR PAUL PICHE O.M.I.	FONDATION DU COLLEGE DE PEDAGOGIE A EDMONTON (FUTURE FACULTE SAINT-JEAN)	ORDINATION DU P. ALBERT LACOMBE O.M.I.	FALHER EST OFFICIELLEMENT ERIGE EN PAROISSE	DECES A MONTREAL DE MGR A LANGEVIN O.M.I.	DECES DU PERE VICTOR LADET O.M.I.

• Saint-Paul

On travaille à la sanctification du Père LeClainche

par JACQUE BEAUPRÉ

Le 15 octobre 1952, le Père Jean-Marie LeClainche rendait son dernier souffle à l'hôpital Sainte-Thérèse de Saint-Paul. C'était il y a 38 ans, et pourtant, bien des gens se souviennent encore de celui qui, pendant quatre décennies, a servi les paroissiens du diocèse de Saint-Paul.

Aujourd'hui, l'un de ses ex-paroissiens, M. Jules Van Brabant de Saint-Paul a entrepris de souligner son dévouement exceptionnel en entreprenant de réunir les faits nécessaires à la sanctification de cet être que certains jugent extraordinaire. «D'après les données que j'ai maintenant, dit Jules Van Brabant d'après les témoignages que je reçois, tout ce que j'ai à date, onze témoignages, c'est quasiment tous des miracles, d'après eux autres».

Arrivé directement de France le 3 mai 1907 alors que Saint-Paul était encore une mission, le Père Jean-Marie LeClainche a parcouru le diocèse de Saint-Paul pendant 40 ans et s'est notamment fait connaître dans les villages de Saint-Vincent, Mallaig, Saint-Lina, Thérien et Saint-Édouard et aussi loin qu'à Lac-la-Biche. Dans les dix dernières années de sa vie il oeuvra surtout auprès des malades de l'hôpital Sainte-Thérèse.

Avec la permission de l'évêque Mgr Raymond Roy et au nom du «Comité des causes Oblates en Alberta», Jules Van Brabant a pris sur lui la tâche de recueillir les témoignages qui, croit-il mèneront l'église catholique à reconnaître que le Père LeClainche était un saint. «J'ai déjà téléphoné à 50 personnes et ils sont tous prêts à témoigner», dit-il. Il a toutefois besoin du plus grand nombre possible de témoignages de ceux qui l'ont connu.

Parmi ceux déjà recueillis, M. Van Brabant a été impressionné par celui d'une femme qui après plusieurs fausses couches s'était fait dire par son médecin qu'elle n'aurait «définitivement plus d'enfants». Dix mois après avoir rencontré le Père LeClainche et avoir prié, dit-il, elle a eu un enfant et c'est maintenant une famille de huit enfants.

On peut rejoindre M. Jules Van Brabant en écrivant à C.P. 278, Saint-Paul, Alberta, T0A 3A0 ou en lui téléphonant au 645-4449.

«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary de **13 h 00** à **14 h 00** tous les samedis

• Provincial

Trois jeunes de l'Alberta séjourneront au Québec

par PIERRE BRAULT

Dans le cadre du projet C.R.B. parrainé par la Fondation Charles R. Bronfman «Tu es jeune viens voir le Québec», pour une troisième année consécutive, trois jeunes Franco-Albertains séjourneront au Québec du 12 au 31 juillet.

Cette année, Kimberly Lynn Rondeau de Bonnyville; Michel Fournier de Donnelly et Judy Thibault de Rivière-la-Paix sont les jeunes représentants de l'Alberta.

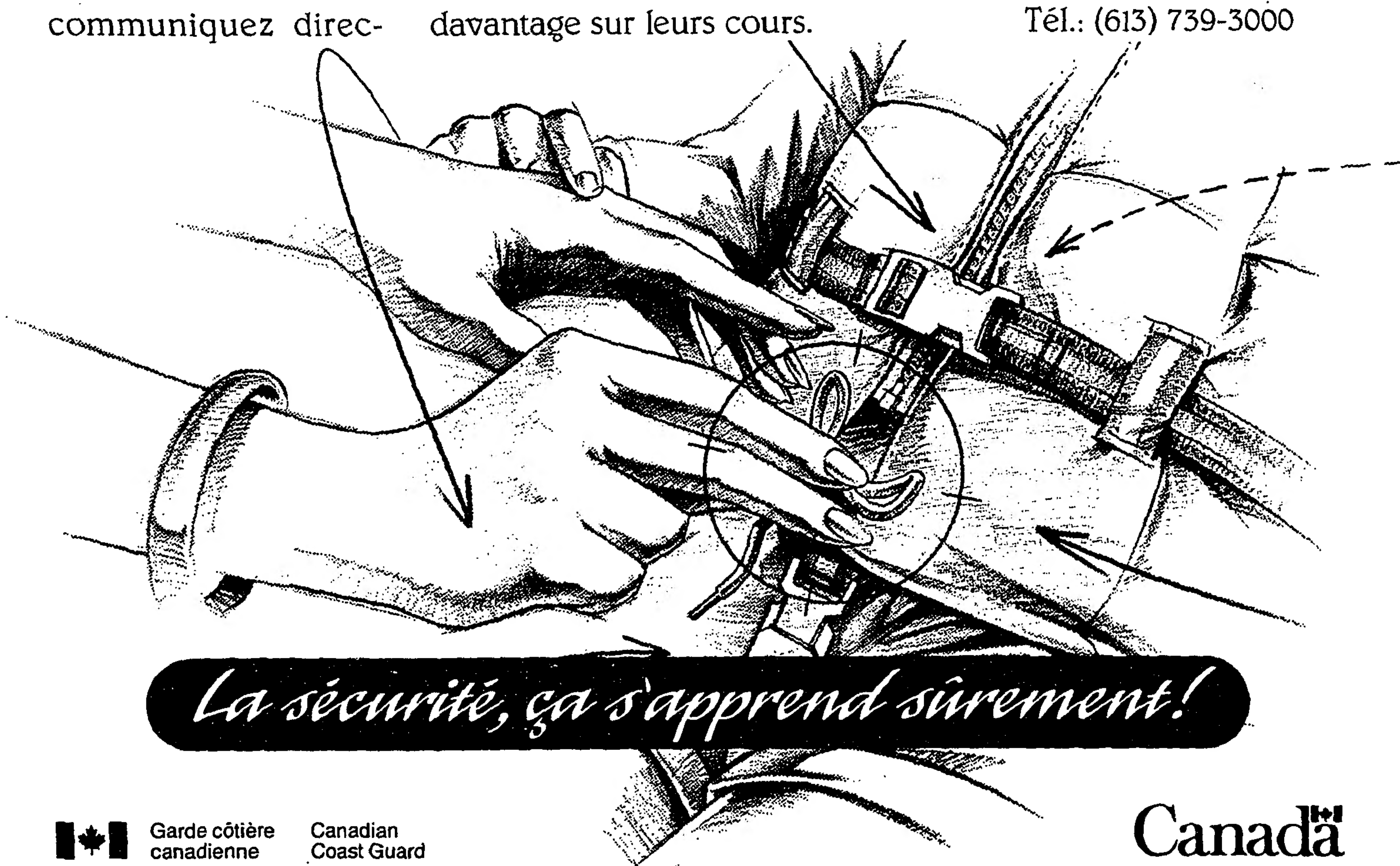
Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration de la Commission nationale des parents francophones (C.N.P.F.), des fédérations provinciales et du Yukon de parents francophones.

Ce programme permet à des jeunes francophones de 15 à 18 ans de milieu minoritaire de vivre une expérience unique au Québec qui est majoritairement francophone.

Les jeunes découvrent le plaisir de vivre en français, d'aller magasiner en français, de faire des excursions en lieux historiques, de visiter des villes comme Montréal, Québec, Sherbrooke, Jonquière et autres villes québécoises et d'assister à des soirées de théâtre ou de concert, etc.

À leur retour, ces trois jeunes agiront comme des ambassadeurs de la langue et de la culture françaises auprès de la population franco-albertaine et se feront un plaisir de faire part de leur expérience à tout groupe qui en fera la demande.





Arts et spectacles

• Québec

Le théâtre canadien-français s'illustre

par ÉRIC BARBEAU
(collaboration spéciale)

A.P.F. - La ville de Québec a été la scène d'un grand coup de théâtre internationale du 18 mai au 3 juin dernier. En effet, dix-huit pièces provenant de huit pays étaient présentées lors de la Quinzaine internationale du Théâtre de Québec.

Deux groupes de l'Ouest du Canada, le Théâtre Popicos d'Edmonton et la troupe Primus de Winnipeg, se mêlaient à des acteurs venus d'URSS, de Yougoslavie, d'Espagne, de la France, de la Grèce, de la Suisse, de l'Allemagne et du Québec.

Trois pièces canadiennes ouvraient ce rendez-vous de l'art dramatique soit: À Julis/Québec, La vie après le hockey/Alberta, Jour de canicule/Manitoba. Mais l'événement marquant de ces quinze jours de théâtre aura certainement été la présence de représentants de l'URSS. En effet, trois pièces soviétiques étaient présentées lors de ce festival. La plus attendue des trois, Phèdre du Théâtre de la Taganka, avait déjà ravi les spectateurs des quatres coins du monde. À Paris, les critiques ont qualifié la prestation d'Alla Demidova de «révolution théâtrale». Québec est toutefois la première ville nord-américaine à accueillir la Taganka, en dépit de la réputation internationale de la troupe.

Organisé pour la quatrième fois, l'événement théâtral avait cette année un accent russe. Un jury formé d'experts internationaux avait la lourde tâche de décerner, le 3 juin, un prix à la meilleure troupe canadienne. Les gagnants seront invités à présenter leur pièce en URSS pendant une semaine. La venue d'une imposante délégation d'officiels soviétiques a donné lieu à un échange théâtrale outre-frontières.

Les organisateurs de la «quinzaine» accueillaient pour leur part une troupe de l'Alberta pour la première fois depuis la création du festival. La vie après le hockey, du Théâtre Popicos, relate les déboires imaginaires d'un «albertain pure laine qui vénère les Oilers d'Edmonton, même si son coeur ne bat que pour les Canadiens de Montréal». Le «one-man-show» d'André Roy cadre bien avec les problèmes politiques de l'heure au Canada en illustrant la déchirure d'un francophone hors Québec.

De leur côté, les comédiens manitobains de la troupe Primus ont pris conscience des «deux solitudes» canadiennes alors qu'ils étudiaient à l'École nationale de Théâtre de Montréal. Leur pièce, Jour de canicule, a d'abord été créée en anglais. Ils ont fait appel à un traducteur d'Ottawa pour pouvoir la jouer devant un auditoire francophone. «Jouer notre pièce en français m'a fait découvrir une nouvelle dimension que je ne connaissais pas», explique Ker Wells. Pourtant d'origine anglophone, les cinq comédiens de Primus jouent eux-mêmes la version française de Dog Day!

Un stage auprès de l'Odin Teatret au Danemark leur a également permis d'approfondir les techniques théâtrales pour le moins inusitées qui allient le jeu de l'auteur, du musicien, de l'acrobate et du danseur. «Notre pièce est très physique. Le corps agit comme l'inconscient. Il devient alors tout aussi explicite que les mots», dit Stephen Lawson, un des comédiens de Primus. Voilà qui explique peut-être l'incompréhension des spectateurs présents le soir de la première. Les experts ont cependant vu plus loin que les mots...

Au lendemain de la première représentation en français, Jour de canicule était applaudie par la critique québécoise qui reconnaissait «un chef-d'oeuvre d'audace», dans cette pièce qui tire ses origines du folklore danois, de la mythologie grecque et de l'histoire canadienne. Les comédiens de Primus occuperont la prochaine année à créer une nouvelle pièce.

• Legal

De nouveaux logements pour personnes âgées

par JACQUES BEAUPRÉ

Les personnes âgées de Legal disposeront de quatre nouveaux logements à compter d'août 1990. Les gouvernements provincial et fédéral se sont entendus pour verser une subvention de 229 000 $ pour ces logements à une chambre qui seront gérés par le Lions Club de Legal.

Cette subvention a été obtenue dans le cadre du Programme de construction d'ensembles de logements autonomes pour personnes âgées qui aide les organismes à but non lucratif qui se proposent de construite des logements subventionnés.



Régionale de Rivière-la-Paix

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE À GRANDE PRAIRIE

LE 24 JUIN 1990 DE 14 h 00 À 16 h 30

AU PARC MUSKOSEEPI, GRANDE PRAIRIE

L'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix en collaboration avec le «Community Services Department - City of Grande Prairie» vous invitent à fêter la Saint-Jean-Baptiste à Grande Prairie.

Voici quelques-uns des artistes invités qui donneront un spectacle:

Gilbert Parent d'Edmonton
Les Pleins Soleils de Saint-Isidore
Frédérik Robert de Falher
Alex Mahé de Saint-Albert

Pour faciliter votre transport à Grande Prairie, l'A.C.F.A. vous offre un service d'autobus scolaire. Les frais de transport sont de **5,00 $** pour les adultes et de **2,00 $** pour les enfants pour aider à défrayer une partie du coût du transport.

Le 24 juin, le départ s'effectuera des endroits suivants:

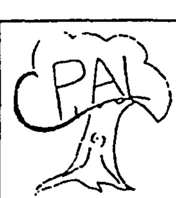
Centre culturel de Saint-Isidore à 10 h 00
Collège Notre-Dame de Falher à 11 h 00

Pour réservations, contacter le bureau de l'A.C.F.A. au **837-2296.**

C'est une occasion de faire un pique-nique familial. Apportez votre goûter.

N.B. - En cas de pluie, la fête aura lieu à l'école Holy Cross située au 10404 - 102e Rue à Grande Prairie à la même heure.

BIENVENUE À TOUS!



Centre de plein air Lusson



LA GRANDE CORVÉE

Et voilà, le beau temps est arrivé et déjà quelques groupes scolaires ont pu profiter des nouveaux bâtiments sur le site du Centre de plein air Lusson. Ceux et celles qui ont suivi de près le déroulement de cette grande corvée ne sont pas sans ignorer, les efforts fournis par les vaillants bénévoles qui sont venus nous donner un bon coup de main. Le comité de direction du Centre de plein air Lusson veut donc remercier du fond du coeur ceux et celles qui nous ont aidés:

Merci à:

Étienne Beauregard
Éric Thibeault
Charles Chenard
Jacques Beaupré
Josée Dallaire
Lucille Mandin
Bernard Préfontaine
Louise Dion
Lyne Lemieux
David Berrette
Marc-André Houle
Roch Leblanc
Don Stewart
Donald Chamberland
Françoise Chamberland
Jean-Marc Boucher
Michel Cyr
Guy Scherrer
René W. Hébert
Jean-Marc Lusson
Eve Noirot
Jean-Marc Gaulin

Le personnel de F.J.A.: Martin Brault, Michel Fortier, Catherine Kubash

Le personnel de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton: Agathe Gaulin, Fleurette Kuberski, Claude Moquin, Renée Rivard, Marie Blanchette et Victoria Zenari.

Le comité de direction tient à remercier de façon toute spéciale la participation de M. André Gaulin. Pendant toute la durée des travaux, qui se sont échelonnés sur près de deux mois, M. Gaulin a réalisé un travail fantastique pour qu'on reste dans les limites de budget et du temps. M. Henri Lusson a aussi pris une part très importante dans la réalisation de cette corvée. Le comité de direction est conscient que sans sa participation, beaucoup de ce qui a été construit n'aurait pu être fait.

Encore une fois, merci à tous.

• Canmore

Les Oblats du Mackenzie se rencontrent au Collège biblique

par GUY LACOMBE

Pour la première fois dans l'histoire du diocèse de Fort Smith-Mackenzie, tous les prêtres de la région (sauf deux) ont quitté leurs paroisses et missions pour passer ensemble une dizaine de jours consacrés à la réflexion, à la discussion et au repos. Cette rencontre a eu lieu au Collège biblique de Canmore, dans le site enchanteur des Montagnes rocheuses.

Présentement, il y a vingt prêtres qui sont en ministère actif dans cet immense diocèse, et ce sont tous des Oblats sauf le curé de Yellowknife. Certains d'entre eux ont la responsabilité de trois, quatre, cinq et même six missions, d'ailleurs très éloignées les unes des autres. De plus en plus, on confie des responsabilités pastorales à des laïcs. En 1960, il y avait 57 prêtres et 42 frères Oblats dans ce territoire qu'on connaissait alors comme le Vicariat apostolique du Mackenzie. Aujourd'hui, outre les 19 prêtres Oblats, on y compte neuf frères dont cinq sont à la retraite. Par ailleurs, bon nombre de religieuses et de couples laïcs sont impliqués dans le ministère actif et la formation de leaders pour les communautés.

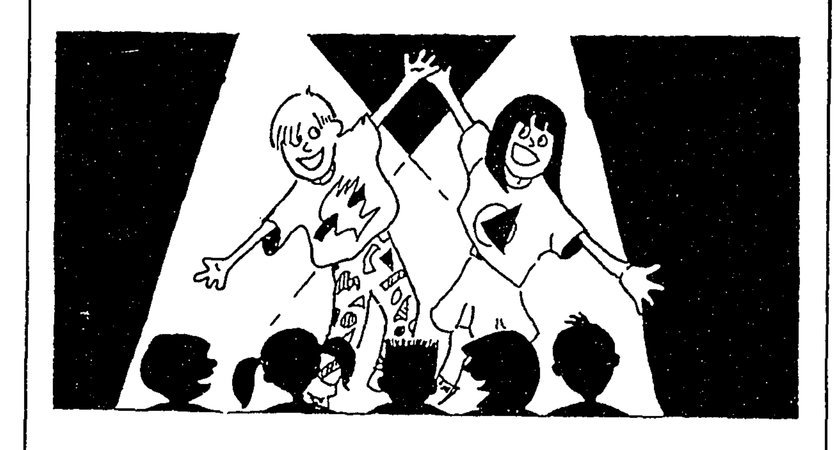
En juin, à Fort Simpson, Mgr Denis Croteau ordonnera à la prêtrise un jeune Oblat polonais, Andrzef Stendzina. «Cela peut sembler bien peu, dit le Père George LaGrange, curé de la paroisse Sacré-Coeur de Fort Simpson, mais c'est un signe concret que l'Église et les Oblats ont toujours le Nord à coeur».

Mgr Denis Croteau, qui est âgé de 58 ans, et les prêtres du Mackenzie, se rendent bien compte que dans dix ans d'ici,

(suite en page 15)

THÉÂTRE POPICOS

Camp JEU'nesse



à Edmonton
du 26 au 31 août

«AMUSEZ-VOUS À ÊTRE DANS LA PEAU D'UN AUTRE»
Un tout nouveau concept mis au point par le directeur artistique du Théâtre Popicos pour le plaisir des jeunes francophones de 8 à 13 ans.

Avec un texte original «Arthur Cherche Son Épée»; Venez jouer des personnages féeriques avec costumes et accessoires. Le rêve de tous les enfants: jouer à être quelqu'un d'autre!

LIEU: Théâtre Popicos
8520 rue Marie-Anne Gaboury (91 St)
DATES: du 26 au 31 août
HEURE: 9 h 00 à 16 h 00
Frais d'inscription: 70 $ par enfant
60 $ par enfant s'il y a plus d'un enfant par famille

Pour plus d'information: **Lise Laberge au (403) 469-7193**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM DE L'ENFANT: ______________ÂGE: ________
NOM DU PARENT: ______________________
ADRESSE: ______________________
TÉL.: résidence ____________ bureau: ____________

À retourner accompagné d'un chèque ou mandat postal à: Théâtre Popicos, 8520 rue Marie-Anne Gaboury (91 St), Edmonton, Alberta, T6C 3M9.

• Saint-Albert

Jeanne Gagné-Chauvet devient l'agent communautaire à Centralta

par LUCIENNE BRISSON

Depuis le 8 mai dernier Mme Jeanne Gagné-Chauvet, de Legal, est officiellement le nouvel agent de développement de l'Association canadienne-française de l'Alberta, (A.C.F.A.) pour la régionale Centralta.

Mme Chauvet, est née à Vimy, Alberta. Elle a fait ses études primaires et secondaires à Vimy. Elle a également suivi pendant un an, à l'Alberta Vocational Centre, un cours intensif d'administration du Bureau.

Depuis le 19 septembre 1989, elle était à l'emploi du Carrefour de Legal, à titre de gérante. Elle était et est encore secrétaire de l'A.C.F.A. Centralta, au comité de direction.

Mme Chauvet épouse de M. Robert Chauvet, employé de la construction, est mère de deux filles: Suzanne et Paulette.

Dans cette nouvelle position, elle remplace M. André Provencher qui a quitté en fin de mars dernier.

L'A.C.F.A. Centralta comprend: Legal, Morinville, Saint-Albert ainsi que d'autres localités environnantes.



• Plamondon

50e anniversaire de mariage



par LINA LABONTÉ

Le 21 avril dernier, les familles et la parenté entouraient Jeanne et Aurèle Dubé de Fort Smith des Territoires du Nord-Ouest, et Jeannette et Albert Gauthier de Lac La Biche, pour célébrer leur 50e anniversaire de mariage.

Ce qui était remarquable et rare de cette célébration, c'est que Jeanne et Jeannette, née Limoge, sont des jumelles identiques, et qu'elles se retrouvaient à Plamondon pour célébrer leur jubilée, leur place native. Elles se sont mariées durant une cérémonie double il y a 50 ans à Plamondon. C'était pour elles, leurs maris, et leurs enfants, un grand honneur et une joie.

Aussi pour les accompagner, on avait réuni les quatre demoiselles et garçons d'honneur, ainsi que Mme Sylvia Dubé, mère d'Aurèle, âgée de 88 ans.

La célébration a débuté à l'église de Saint-Isidore de Plamondon présidée par l'abbé Rosario Grondin qui officiait la messe. Le fils aîné de chaque couple présenta à sa mère un bouquet de fleurs de lis de la part de chaque famille. Il y a 50 ans le bouquet des mariées était fait de lis.

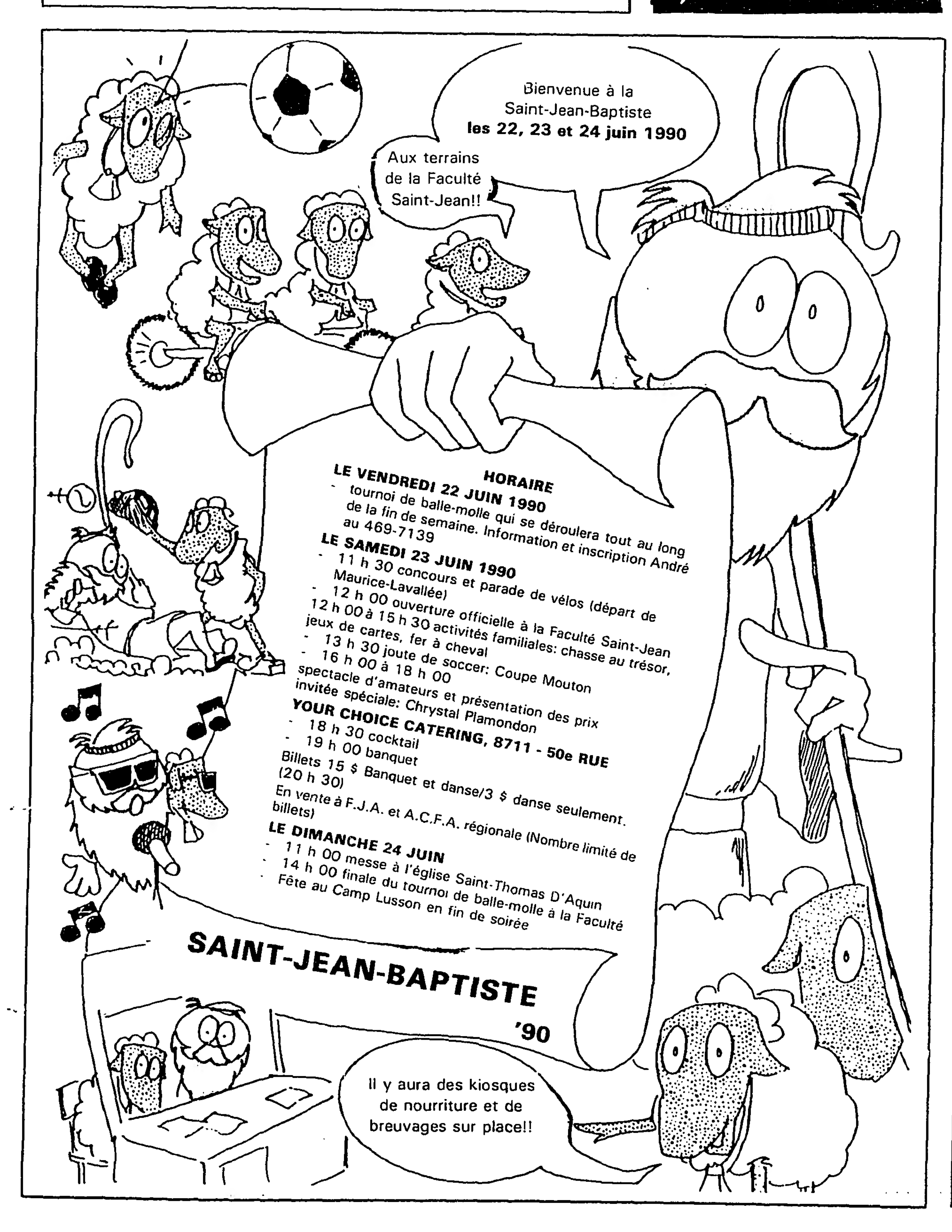
La soliste, Céline Spakman, fille de Jeannette et Albert, a rendu la célébration agréable par des chants appropriés.

Après la messe, les familles, la parenté et de nombreux amis se sont rassemblés à la salle communautaire de Plamondon où un délicieux banquet les attendait. Le thème «il semble que c'était hier» se mariait bien au décor de la salle qui réflétait l'histoire et la vie de ses deux couples de leurs belles années dans le grand Nord, tout près de la nature.

Les jubilaires ont reçu plusieurs certificats de circonstances, dont celui du Saint-Père le Pape Jean-Paul II.

Les enfants de Jeanne et Aurèle et de Jeannette et Albert venaient de Fort Smith, Fort Simpson des Territoires du Nord-Ouest, Medicine Hat, Canmore, Wetaskiwin, Spruce Grove, Radway, ainsi que de Plamondon et Lac La Biche. Leurs petits-enfants, et arrière-petits-enfants étaient tous présents.

Encore une fois, la fête préparée par leurs enfants, a prouvé la gratitude et l'amour qu'ils avaient pour leurs parents. La soirée s'est terminée par une danse.



Défense nationale | National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales no 13 et no 14, et intersectée par la route no 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9,.à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77



• Saint-Hyacinthe

Pour ne pas perdre le goût du pain

La révolution des habitudes n'a pas réussi à détrôner le pain blanc, même s'il y a eu une baisse de popularité.

Des chercheurs d'Agriculture Canada s'apprêtent toutefois à révolutionner le pain blanc en lui redonnant le bon goût campagnard du pain de levain. Une équipe du Centre de recherche et de développement sur les aliments de Saint-Hyacinthe (Québec) travaille à faciliter la production normalement laborieuse du pain au levain.

«Le pain au levain n'est pas tellement connu chez-nous, reconnaît le chercheur Pierre Gélinas. Il ressemble au pain blanc de campagne, mais il possède aussi une saveur caractéristique, un peu acide et des arômes particuliers». Même s'il est méconnu au Canada, le pain au levain est très populaire en Europe et aux États-Unis, surtout en Californie du nord.

Le procédé traditionnel de fabrication du pain au levain demeure cependant très long: la fermentation du mélange farine-eau peut durer plusieurs jours. Ainsi, la préparation de la pâte est complexe et la durée de conservation du produit fini, assez courte.

«Ce procédé à stage multiples, affirme M. Gélinas, est plutôt difficile et pas vraiment contrôlé, occasionnant des variations importantes de qualité entre les fabrications».

«Pour éliminer ce problème, nous avons mis au point un préferment à base de bactéries lactiques et de dérivés du lait pour l'ajouter à la recette de pain, explique le chercheur. Le préferment devient en quelque sorte un ingrédient apportant au pain une gamme d'arômes et de saveurs».

La fermentation des produits laitiers produit un concentré de saveurs qui, incorporé dans la pâte, donne au pain un goût légèrement acide, typique du pain au levain. Selon le type d'ingrédient laitier ajouté, une saveur évoquant celle d'un fromage fin peut même apparaître.

L'utilisation d'ingrédients laitiers en boulangerie comporte un avantage écologique évident. Les problèmes de pollution occasionnés par le déversement dans les égouts du lactosérum, ou petit-lait, sous-produit de l'industrie fromagère, s'en trouveraient d'autant réduits.

L'incidence économique n'est pas négligeable non plus. «En boulangerie, rappelle le chercheur, l'emploi des produits laitiers se limite surtout, actuellement, à la poudre de lait écrémé et à la poudre de lactosérum doux».

Pour évaluer leur produit fini, les chercheurs d'Agriculture Canada procèdent notamment à des essais au farinographe afin de mesurer l'absorption d'eau et la durée de pétrissage de la pâte.

Bien sûr, l'équipe effectue aussi ce qu'elle appelle une «évaluation sensorielle» du pain en se prononçant sur sa couleur, son goût, sa texture et sa durée de conservation. Y a-t-il des volontaires?

Carrières et professions



CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE LA SASKATCHEWAN
2132 rue Broad, Régina (Saskatchewan) S4P 1Y5

LE CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE LA SASKATCHEWAN

recherche les services d'un(e)

Directeur(trice) général(e)

Sous la direction du Conseil d'administration, le (la) candidat(e) choisi(e) sera responsable de la planification et de l'administration des projets du Conseil. De plus, la personne sera responsable de la préparation du budget et de sa gestion.

EXIGENCES:
- Expérience dans l'organisation, la coordination, la planification et l'administration;
- Bonne connaissance parlée et écrite des langues française et anglaise;
- Être en mesure de se déplacer dans la province;
- Éducation post-secondaire serait un atout.

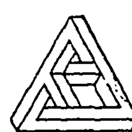
LIEU DE TRAVAIL: Régina, Saskatchewan

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible

SALAIRE: à négocier (minimum 30 000 $ P.A.)

DATE LIMITE DU CONCOURS: le 30 juin 1990

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Norbert Lepage président
Conseil de la Coopération de la Saskatchewan
3340 Brookshire Lane, Régina Saskatchewan
S4V 2R1



FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

l'association jeunesse provinciale des Franco-Albertain(e)s

est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de liaison

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur général de Francophonie jeunesse de l'Alberta et du Conseil exécutif provincial, il (elle) assiste les groupes jeunesse régionaux à chaque niveau de la planification, de l'organisation et l'évaluation des activités; il (elle) établit de bons contacts et travaille avec le milieu scolaire ainsi qu'avec les jeunes travailleurs francophones et ce, dans le but de former des groupes jeunesse francophones affiliés à F.J.A.; il (elle) assure une étroite liaison entre les régionales de l'A.C.F.A. et le bureau provincial; il (elle) administre avec les groupes jeunesse régionaux le budget, les dépenses et revenus des activités; il (elle) veille à assurer l'appui nécessaire aux projets et au suivi des dossiers entrepris au niveau provincial et des groupes jeunesse régionaux.

Exigences:
- diplôme universitaire ou collégial ou expérience équivalente
- connaissances et expérience du milieu francophone minoritaire
- animation organisationnelle auprès des jeunes (14 à 25 ans)
- habileté à travailler avec des bénévoles et en équipe
- bonne maîtrise de la langue française et anglaise
- expérience en relations publiques
- connaissance en traitement de texte IBM serait un atout
- initiative
- disponibilité

Rémunération:

À négocier selon l'échelle salariale pré-établie de Francophonie jeunesse de l'Alberta

Date limite du concours: le 29 juin 1990

Entrée en fonction: 4 septembre 1990

Faire parvenir votre curriculum vitae et le nom de trois répondants à:

Anik Giguère, Présidente
Francophonie jeunesse de l'Alberta
#200 - 8925, 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Transformez vos temps libres en argent de poche

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE MÉDIAPOSTE

Gagnez un revenu intéressant en distribuant de la publicité postale aux maisons de votre quartier.

Travaillez entre 8 h 00 et 16 h 00 par semaine ET GAGNEZ DE 50 $ à 100 $ par semaine

Ça vous plaît? Si vous êtes âgé d'au moins seize ans, téléphonez-nous pour plus de renseignements.

292-5501
(Calgary)
de 9 h 00 à 15 h 00



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

CFP-PSC

Agent(e) de liaison, et de recouvrement

28 701 $ - 35 147 $
Revenu Canada, Impôt
Edmonton (Alberta)

Les personnes qui travaillent à Revenu Canada, Impôt, à Edmonton, oeuvrent dans un milieu exigeant, qui met au défi leurs aptitudes pour les relations humaines. Nous anticipons devoir combler des postes temporaires et permanents.

Votre défi

Vous effectuerez le recouvrement des arriérés fiscaux et répondrez aux questions portant sur les montants dûs à Revenu Canada.

Vos compétences

Vous devez posséder un diplôme d'études secondaires ou une combinaison équivalente de scolarité, de formation et(ou) d'expérience. Vous devez aussi avoir des antécédents auprès du public, de même qu'en crédit et en recouvrement. La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Vous devrez subir avec succès l'examen de sélection d'agents au niveau d'entrée de la Commission de la fonction publique (SANE). Les arrangements concernant cet examen seront faits ultérieurement.

Seul(e)s les candidat(e)s démontrant clairement dans leur demande d'emploi qu'ils satisfont aux exigences précitées seront considéré(e)s.

Une vérification de la fiabilité sera effectuée avant la nomination.

Acheminez votre demande d'emploi d'ici le 23 juin 1990, en indiquant le numéro de référence ***S-90-63-0229-W7F***, à **Maggie Molsberry, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Tél.: (403) 495-3144.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada







• Saint-Albert

Quelque 300 personnes au pèlerinage à la grotte de Notre-Dame de Lourdes

par LUCIENNE BRISSON

Environ 300 personnes se sont réunies dimanche le 27 mai dernier, à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes, de Saint-Albert, afin d'assister au premier pèlerinage francophone, **organisé par les Chevaliers de Colomb,** de l'Assemblée Jacques-Cartier du 4e Degré.

Une messe de circonstance a été chantée par le Père Maurice Beauregard, O.M.I., fidèle-prieur et chapelain de la communauté francophone de Saint-Albert.

Le Père Beauregard, à cette messe était assisté du Père Martin Michaud, O.M.I., résident du Foyer Grandin de Saint-Albert.

Une dizaine de Chevaliers de Colomb formaient une «garde-d'honneur» tandis qu'une chorale francophone dirigée par M. Aimé Déry, d'Edmonton, contribuait au succès de cet événement.

À l'issue de cette cérémonie, une épinglette de S.S. le Pape Jean-Paul II, (souvenir de son dernier voyage en Alberta, septembre 1984) et, les armoiries de la province de l'Alberta, étaient offertes aux participants à ce pèlerinage.

Lefebvre...

(suite de la page 4)

enchâssée ou non, et elle l'est d'après l'article 112 de la Loi des TNO 1886) et à l'instar incontestable des arrêts Blaikie et Forest de la Cour suprême en date du 13 décembre 1979, est hors de la portée du pouvoir de modification de la législature, c'est-à-dire, que ses membres ne sont pas législateurs compétents. Le Parlement, lui aussi, n'a pas compétence pour changer les dispositions des Lois sur les provinces, d'après l'article 6 de l'AANB 1871 et AANB #2 1949.

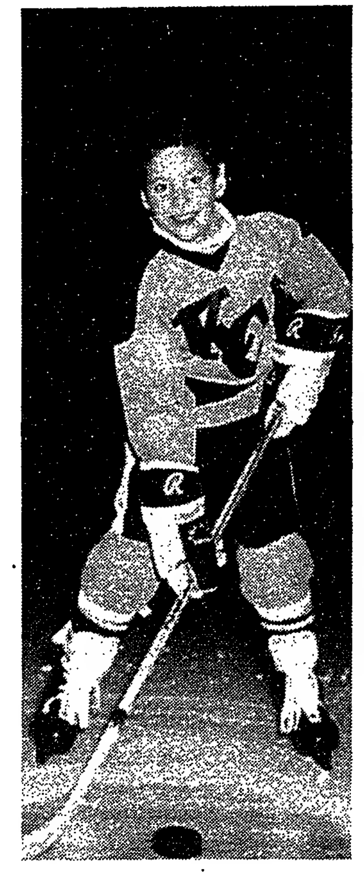
La Charte canadienne des droits et libertés n'entre pas dans les délibérations des cas Mercure et Lefebvre, mais elle ne ferait que constituer un autre empêchement d'agir à la législature, à savoir, la législature peut modifier sa constitution d'après l'article 45 sous réserves des articles 41 et 43 pour les langues, mais l'article 26 défend la négation des droits acquis, donc il n'y a rien à faire, le Parlement ne pouvant aider, tel qu'indiqué ci-dessus.

Je vous prie, messieurs, d'accueillir de bonne volonté, la demande de révision que je pose en appel au jugement de la cour de première instance. Merci.

Respectueusement soumis,

Yvon Lefebvre
Calgary, Alberta

Nos jeunes étoiles du hockey



TIGRES - TOM THUMB

Nom: **Michel Amyotte**
Âge: **6 ans**
Équipe de hockey préférée: **L. A. Kings**
Position préférée: **Centre**
Sports et activités préférés: **Hockey, natation, T-Ball et fin de semaine au chalet**

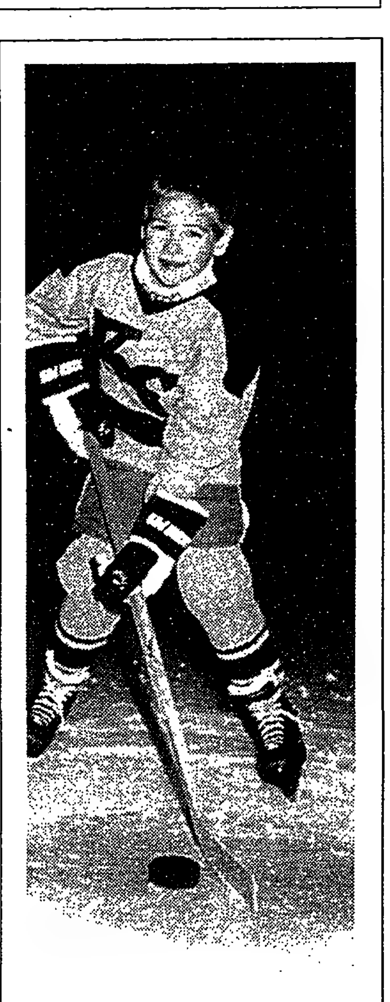
Michel patine depuis l'âge de trois ans et s'intéresse au hockey depuis quatre ans. Il aimerait gagner de l'argent en jouant au hockey!



TIGRES - TOM THUMB

Nom: **Paul Chiswell**
Âge: **4 ans**
Équipe de hockey préférée: **Kings**
Position préférée: **Gardien de but**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer et le ski**

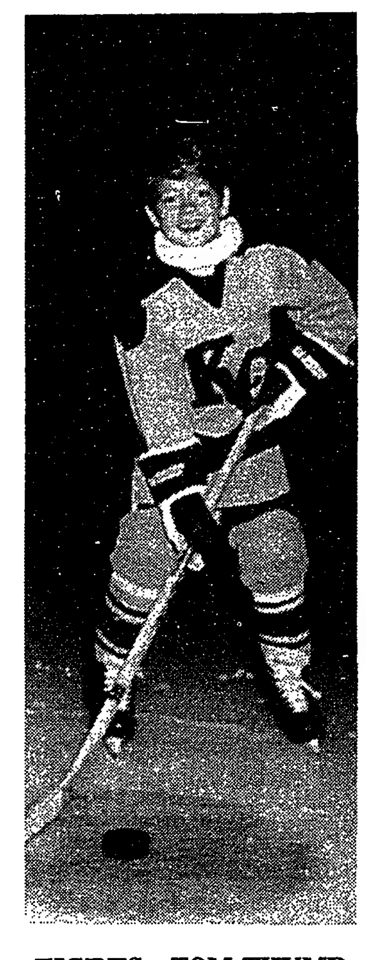
Paul patine depuis l'âge de trois ans et joue au hockey depuis un an seulement. Il aimerait bien être le prochain «Gretzky».



TIGRES - TOM THUMB

Nom: **Mathieu Chalifoux**
Âge: **5 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueurs de hockey préférés: **Wayne Gretzky et Grant Fuhr**
Position préférée: **Centre**
Sport et activité préféré: **Hockey**

Mathieu patine et joue au hockey depuis seulement un an.



TIGRES - TOM THUMB

Nom: **Guy Beaudoin**
Âge: **6 ans**
Équipe de hockey préférée: **Les Canadiens**
Position préférée: **Défense**
Sports et activités préférés: **Hockey et basketball**

Guy joue au hockey depuis trois ans et aime beaucoup le sport. Il espère monter au niveau «Novice» l'an prochain.

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions *pour l'année scolaire 1990-91.* Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

3/8

Tout l'été, Entre Femmes t'invite à venir rencontrer des femmes et des enfants francophones au parc Bonnie Doon (93e Av. - 93e Rue) le jeudi vers 11h30. Viens pique-niquer avec nous!

31/8

L'École enfantine (pré-maternelle) accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements ou pour inscrire votre enfant, appeler Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896.

3/8

Le comité organisateur du pavillon canadien-français (Heritage Days les 5 et 6 août 1990) est à la recherche de personnes bénévoles pour aider à l'organisation de ces deux journées; pour les kiosques, la nourriture, les spectacles, les expositions, etc. Cette année les Canadiens français fêteront le 10e anniversaire de participation au Festival. Tous ceux et toutes celles qui sont intéressé(e)s, veuillez contacter Marie Blanchet au 469-4401.

6/7

Pour le mois de juillet et août le Centre *d'expérience préscolaire accepte les* enfants de 2 ans 1/2 à 10 ans. Nous acceptons les enfants à la semaine et au mois. Pour plus d'informations, téléphoner à Mme Ginette Allaire au 465-7651.

6/7

Il y a une rencontre d'AMNISTIE international francophone, le quatrième jeudi de chaque mois, à 19h30, au 8533 - 90e Rue. Venez en grand nombre! Pour plus d'info, contacter Hélène au 465-7191.

6/7

Le secteur de Développement économique de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est à la reherche de gens intéressés dans des projets conjoints d'échanges avec l'Afrique (Le Cameroun) surtout dans le domaine agricole. Pour plus de renseignements, appeler Renée Rivard au 469-4401.

6/7

RIVIÈRE-LA-PAIX

Falher - réunion mensuelle des Chevaliers *de Colomb* au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 20h, le 2e mercredi de chaque mois.

6/7

Falher - réunion du Mouvement des femmes chrétiennes à la salle Légaré du Collège Notre-Dame à 19h30 le premier mercredi de chaque mois.

6/7

Tangent - Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

6/7

Tangent - La bibliothèque au Centre culturel à Tangent: le vendredi de 13h30 à 17h; le dimanche de 12h à 13h30. Pour info: Annie au 359-2126.

6/7

Saint-Isidore - Venez rencontrer vos amis au Club BarBar le vendrei soir à 19h30. Pour info: Denis au 925-2341.

6/7

Saint-Isidore - Soirée de badminton tous les vendredis au Centre culturel à 20h. Pour info: Benoit au 624-8481.

6/7

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

AIR 2000 LIMITED

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

N° 90416 au rôle
Dossier N° M4895-A436-4

Air 2000 Limited de l'Angleterre a présenté à l'Office national des transports du Canada une demande pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises avec des aéronefs à voilure fixe du groupe G.

Une collectivité une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office au plus tard le **13 juillet 1990.** Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire peut se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec), K1A 0N9, ou par télex 053-4254 ou 053-3615, ou par télécopieur (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphoner à Chantal Beauparlant au (819) 953-9875.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et admininistration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta T5J 4E2. Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être obtenus du bureau de Travaux publics Canada, à l'adresse mentionnée plus haut, téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

N° 661041 - INUVIK, TERRITOIRES DU NORD-OUEST
MAISONS PROPRIÉTÉS DE LA COURONNE
REFAIRE LA TOITURE

DATE DE FERMETURE: le jeudi 21 juin 1990

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situés à Yellowknife et Inuvik Territoires du Nord-Ouest et on peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Alberta, et Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Collection de livres Harlequin français à vendre. Pour info: 463-3875.

29/6

Garderais enfants à la semaine. Pour de plus amples informations, appeler Lynda au 426-4380.

29/6

Place Gaboury - Vente privée, condominium, deux ch. à coucher, 1025 pi. ca. situé à 100 mètres de la Faculté Saint-Jean. Prix à négocier, appareils ménagers inclus, nombreux autres avantages, sauna, etc. Inf.: 465-7888.

29/6

Maison à louer - Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

13/7

Le Franco: 465-6581

Société canadienne d'hypothèques et de logement



Canada Mortgage and Housing Corporation

LES SOUMISSIONS

Les offres de soumissions cachetées seront acceptées pour la gestion des services de propriété de 142 unités d'appartements «Cedarville» dans la ville d'Edmonton.

Le contenu des offres doit être bien indiqué et adressé au soussigné avant 14 h 00, le mercredi 20 juin 1990.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au bureau de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à la porte 200, 10216, 124e Rue.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

W. Raven
Directeur, Propriétés immobilières
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Porte 200, Plaza 124
10216, 124e Rue
Edmonton (Alberta)
T5N 4A4

Canada





SOUMISSIONS POUR

TERRASSEMENT ET DRAINAGE POUR SERVICE ET ROUTE D'ACCÈS POUR DESSERVIR LA COUR SCOTFORD, DU KM 170.4 (MILLE 105.88) AU KM 171.8 (MILLE 106.75) SUBDIVISION VEGREVILLE, PRÈS DE FORT SASKATCHEWAN, ALBERTA

Les travaux consistent à creuser et étendre toutes les sortes de matériaux; transporter, décharger et compacter les matériaux approuvés; disposer des matériaux inutilisables; charger, transporter, étendre et compacter le sable; fournir et placer les ponceaux de métal ondulé; fournir, étendre et compacter l'asphalte et les matériaux granuleux; étendre de la pierre à chaque bout des ponceaux.

Des soumissions scellées dans des enveloppes pré-adressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 28 juin 1990.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administration des contrats, au 16e étage, 10 004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le jeudi 14 juin 1990 sur dépôt non-remboursable **d'un chèque certifié de cinquante (50 $) dollars** à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

On peut consulter les documents de la soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

Informations techniques: M. D. Lotocki, superviseur du chantier de construction, Edmonton, Alberta, (403) 421-6522.

Informations concernant la soumission: Bureau du Gestionnaire de l'Administration des contrats, Edmonton, Alberta, (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Les familles Durand

Le Conseil d'administration de l'Association des familles Durand a le plaisir d'inviter tous les Durand, Chartier et alliés, à la journée commémorative du **23 juin 1990**, en l'honneur de Pierre Durand et Jeanne Chartier pour célébrer le 325e anniversaire de son arrivée en Nouvelle-France (1665-1990).

Il y aura messe et dévoilement d'une plaque à l'église de Champlain et banquet à Sainte-Geneviève de Batiscan.

Pour plus d'informations: communiquer avec: L'Association des familles Durand inc. C.P. 6700, Sillery (Qc) G1T 2W2. Roger (Rive sud Montréal) (514) 649-8077; Jacqueline (Montréal) (514) 332-0983; Martin (Québec) (418) 651-6278; Maurice (Berthier) (514) 836-4337; Albani (Saint-Tite) (418) 365-7746; Georgette (Champlain) (819) 295-3533; Ovila (Champlain) (819) 295-3444.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 18 JUIN 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	3	**Rage**	Laurence Jalbert
2	1	**Sur ta musique**	Mario Pelchat
3	-	**Qui sait**	Daniel Lavoie
4	2	**Parfums du passé**	Les B.B.
5	5	**Avant de partir**	Roch Voisine
6	6	**I Want to Pogne**	Rock et Belles Oreilles
7	-	**Une dernière fois**	Gerry Boulet
8	-	**Tout court**	Véronique Rivière
9	-	**Sun City**	Les frères Groulx
10	-	**À bout de ciel**	Marjo

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.



Radio-Canada
CHFA/Alberta

LIGUE DE BALLE-LENTE FRANCOPHONE D'EDMONTON

STATISTIQUES DE LA SEMAINE DU 4 AU 8 JUIN 1990

Résultats:

4 juin	Faculté 5 - Acadiens 0
5 juin	Capital City 13 - Chevaliers 3
6 juin	Petro-Canada 4 - Amyotte 3
7 juin	F.J.A. 16 - D. Générique 6

Classements:

	PJ	G	P	N	PP	PC	MPB	MOY.	DIF
PETRO-CANADA	3	3	0	0	35	6	.487	1.000	--
FACULTÉ	3	3	0	0	34	5	.545	1.000	--
F.J.A.	2	2	0	0	36	16	.637	1.000	1/2
CAPITAL CITY	4	3	1	0	37	25	.561	.750	1/2
CHEVALIER	4	1	3	0	26	44	.524	.250	2 1/2
AMYOTTE	4	1	3	0	25	36	.437	.250	2 1/2
D. GÉNÉRIQUE	4	1	3	0	31	55	.487	.250	2 1/2
ACADIENS	4	0	4	0	15	52	.439	.000	3 1/2

PJ: Parties jouées **G:** Gagnées **P:** Perdues **N:** Nulles **PP:** Points pour **PC:** Points contre **MPB:** Moyenne de présence sur les buts **MOY:** Moyenne de l'équipe **DIF:** Différence

Parties à venir

LUNDI 18 JUIN	PETRO-CANADA	vs	FACULTÉ	19h00
MARDI 19 JUIN	CAPITAL CITY	vs	ACADIENS	19h00
MERCREDI 20 JUIN	CHEVALIERS	vs	F.J.A.	19h00
JEUDI 21 JUIN	AMYOTTE	vs	D. GÉNÉRIQUE	19h00

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 16 au 22 juin 1990

SAMEDI

- 17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
- 18h00 **BASEBALL DES EXPOS:** Montréal à St-Louis
- 20h30 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**
- 21h00 **LE VAGABOND**
- 21h30 **EXPOSITION**
- 22h00 **LA MER À VOIR**
- 22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h05 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
- 23h16 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Autant en emporte le vent II

DIMANCHE

- 17h00 **SECOND REGARD**
- 18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 18h05 **VISIONS D'ICI**
- 19h00 **FESTIVAL JUSTE POUR RIRE**
- 20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Les grandes familles
- 21h35 **LES BEAUX DIMANCHES:** Par lui-même: Marc Favreau par Marc Favreau
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h25 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 22h40 **CINÉ-CLUB:** Métropolis

LUNDI

- 17h00 **L'HEURE G**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **MUSICOLORE**
- 19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h30 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
- 20h00 **LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR**
- 21h00 **MONT-ROYAL**
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **L'HEURE G**
- 24h05 **COURTS MÉTRAGES:** Les lys cassés

MARDI

- 17h00 **L'HEURE G**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **MUSICOLORE**
- 19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h30 **GÉNIES EN HERBE**
- 20h00 **ÉMISSION SPÉCIAL: FRANC OUEST**
- 21h30 **SUR LE VIF**
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h20 **LE POINT**
- 23h05 **L'HEURE G**
- 24h05 **CINÉMA:** La Mafia III

MERCREDI

- 17h00 **L'HEURE G**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **BASEBALL DES EXPOS:** Chicago à Montréal
- 21h30 **MUSICOLORE**
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 22h45 **L'HEURE G**
- 23h45 **CINÉMA:** Interlude

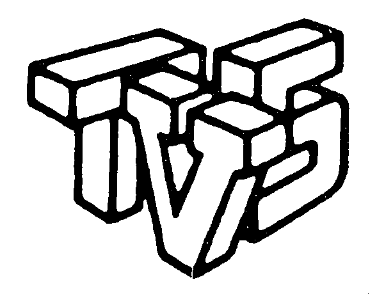
JEUDI

- 17h00 **L'HEURE G**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **MUSICOLORE**
- 19h00 **CONGRÈS À LA CHEFFERIE DU PARTI LIBÉRAL**
- 20h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 20h30 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
- 21h00 **L'UNIVERS EST DANS LA POMME**
- 22h15 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h40 **LE POINT**
- 23h17 **L'HEURE G**
- 24h15 **CINÉMA:** Capricorne un

VENDREDI

- 17h00 **MUSICOLORE**
- 17h30 **CE SOIR**
- 18h00 **CONGRÈS À LA CHEFFERIE DU PARTI LIBÉRAL**
- 20h30 **L'HEURE G**
- 21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 22h00 **MONSTRES ET MERVEILLES**
- 22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h55 **LE POINT**
- 23h30 **L'HEURE G**
- 24h30 **CINÉMA:** L'hôtel New Hampshire

La télévision internationale de langue française



Semaine du 16 au 22 juin 1990

SAMEDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **PARCOURS**
- 18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
- 20h00 **LES CINQ DERNIÈRES MINUTES**
- 21h30 **MUSIQUE CLASSIQUE**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h30 **PARCOURS**
- 23h30 **SACRÉE SOIRÉE**
- 24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
- 18h00 **APOSTROPHES**
- 19h15 **LATITUDES**
- 20h15 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
- 21h15 **HOTEL**
- 21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h15 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
- 22h45 **APOSTROPHES**
- 24h00 **LATITUDES**
- 24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **7 SUR 7**
- 19h00 **THALASSA**
- 20h00 **L'APPEL DU 18 JUIN DU GÉNÉRAL DE GAULLE**
- 21h00 **SANS DÉTOUR**
- 21h30 **SCULLY**
- \- **RENCONTRE**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h30 **L'INFO-5**
- 23h00 **7 SUR 7**
- 24h00 **THALASSA**
- 24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
- 19h00 **CHAMPS ÉLYSÉES**
- 20h30 **CIEL, MON MARDI!**
- 22h20 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h50 **L'INFO-5**
- 23h20 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
- 24h20 **CHAMPS ÉLYSÉES**
- 01h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **BIZNESS NEWS**
- 19h00 **LÉGENDES INDIENNES**
- 19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 20h30 **PARE-CHOCS**
- 21h00 **SANTÉ À LA UNE**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 23h00 **BIZNESS NEWS**
- 24h00 **LÉGENDES INDIENNES**
- 24h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **SPÉCIAL DEPARDIEU**
- 19h00 **MUSIQUES AU COEUR**
- 20h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 21h50 **CARABINE FM**
- 22h15 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h45 **L'INFO-5** (2e édition)
- 23h15 **SPÉCIAL DEPARDIEU**
- 24h15 **MUSIQUES AU COEUR**
- 01h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **TELL QUEL**
- 18h30 **TÉLÉSCOPE**
- 19h00 **MILLE BRAVO**
- 20h00 **RENCONTRES AVEC...**
- 20h30 **MY TELE IS RICH**
- 21h30 **CARGO DE NUIT**
- 22h20 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h50 **L'INFO-5** (2e édition)
- 23h20 **TELL QUEL**

Oblats...

(suite de la page 9)

en l'an 2000, il restera bien peu de prêtres dans le diocèse. Présentement leur moyenne d'âge est au-dessus de 67 ans.

Plusieurs sujets ont fait l'objet de discussion durant ces journées de réflexion: le ministère de la Parole, le ministère de l'«édification des communautés», le ministère du service et le ministère de la célébration. Toutes ces discussions tendent d'ailleurs à préparer un synode diocésain qui doit avoir lieu au cours de l'an prochain et qui sera complètement orienté sur l'avenir de l'Église du Nord.

Mgr Croteau en a profité pour expliquer comment il voit le rôle des agents de pastorale. En plusieurs endroits, ce concept est assez nouveau et exige des ajustements de la part des fidèles et du clergé.

Cette rencontre de dix jours n'a pas été sans apporter d'autres bénéfices importants aux Oblats qui y ont participé. Pour ces Oblats qui se rencontrent très rarement et jamais tous à la fois, «cela a permis de former une communauté», explique le Père LaGrange. Il ajoute qu'il n'a pu s'empêcher d'admirer la grande ouverture d'esprit de ces Oblats et de constater combien, malgré leur isolement, ils ont réussi à se tenir à date sur le plan de la théologie. «Ils se rendent compte que l'Église change et que leur rôle de pasteur change aussi. Et ils s'adaptent de bon coeur à ces changements», de dire le Père LaGrande qui, à 48 ans, est le plus jeune prêtre du diocèse. «Ces Oblats ont survécu à bien d'autres situations difficiles, poursuit-il, et ils sont capables de faire face à l'évolution présentement en cours».

Un autre bénéfice important de cette rencontre est que les Oblats et les agents de pastorale ont été à même de saisir et de partager la vision que nourrit Mgr Croteau pour le diocèse de Fort Smith-Mackenzie. «Notre évêque a un clair sens de direction, a dit l'un d'eux, et c'est maintenant plus facile de le partager».



De gauche à droite: les Pères Ovila Lapointe, Gabriel Duchaussois, Jean Amourous, Gilles Mousseau, Léonce Dehurtevent, Joseph Forget (supérieur de Placid Place, Edmonton), Jos. Daley, Jean Denis, Félicien Labat, Frère Antoine Vachon, Francis Ebner, Mgr Denis Croteau, Georges LaGrange et Jean Pochat. Debout derrière: les Pères André Brault, René Fumoleau, Henri Posset et Max Ruyant.

La page de l'A.C.F.A.

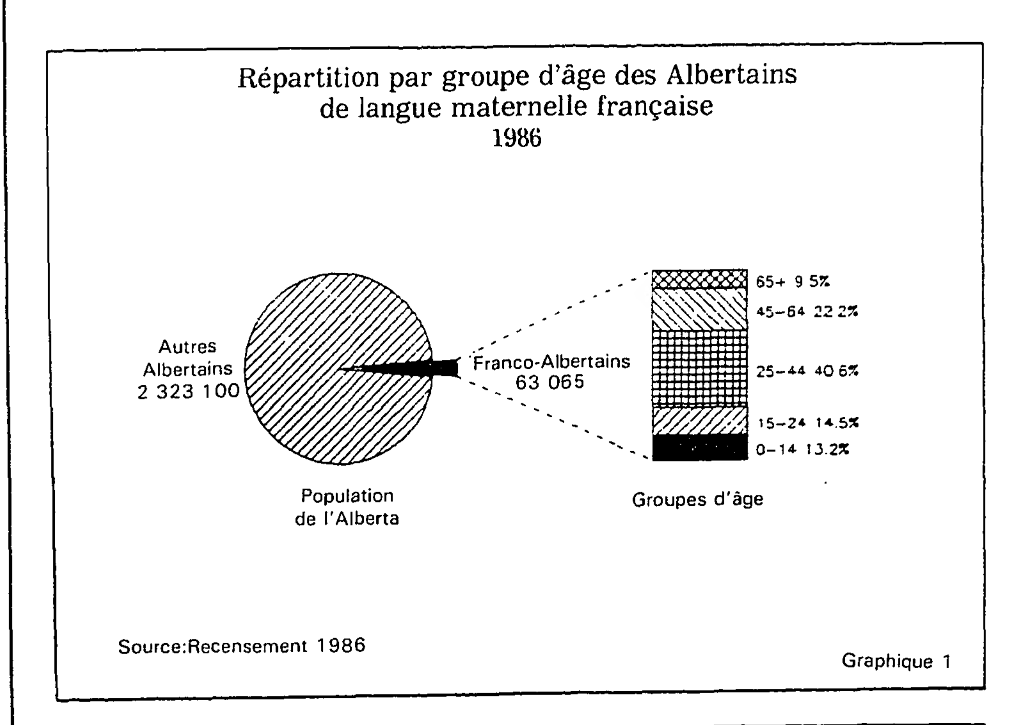
(cet espace a été retenu et payé par le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.)

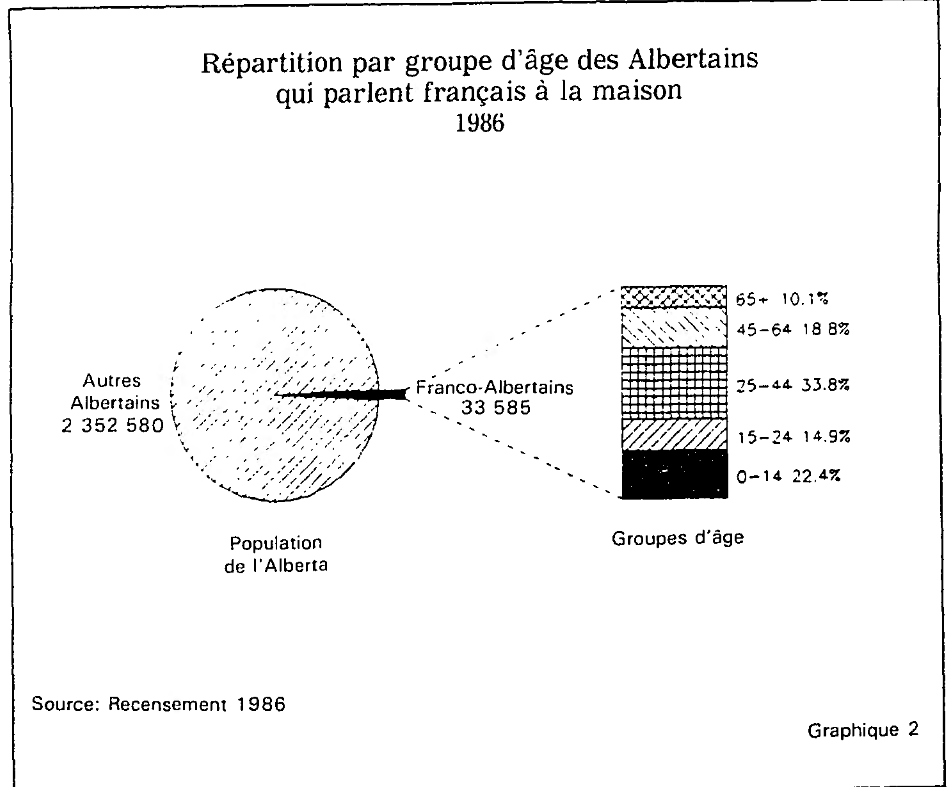
PROFIL DES TRAVAILLEURS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

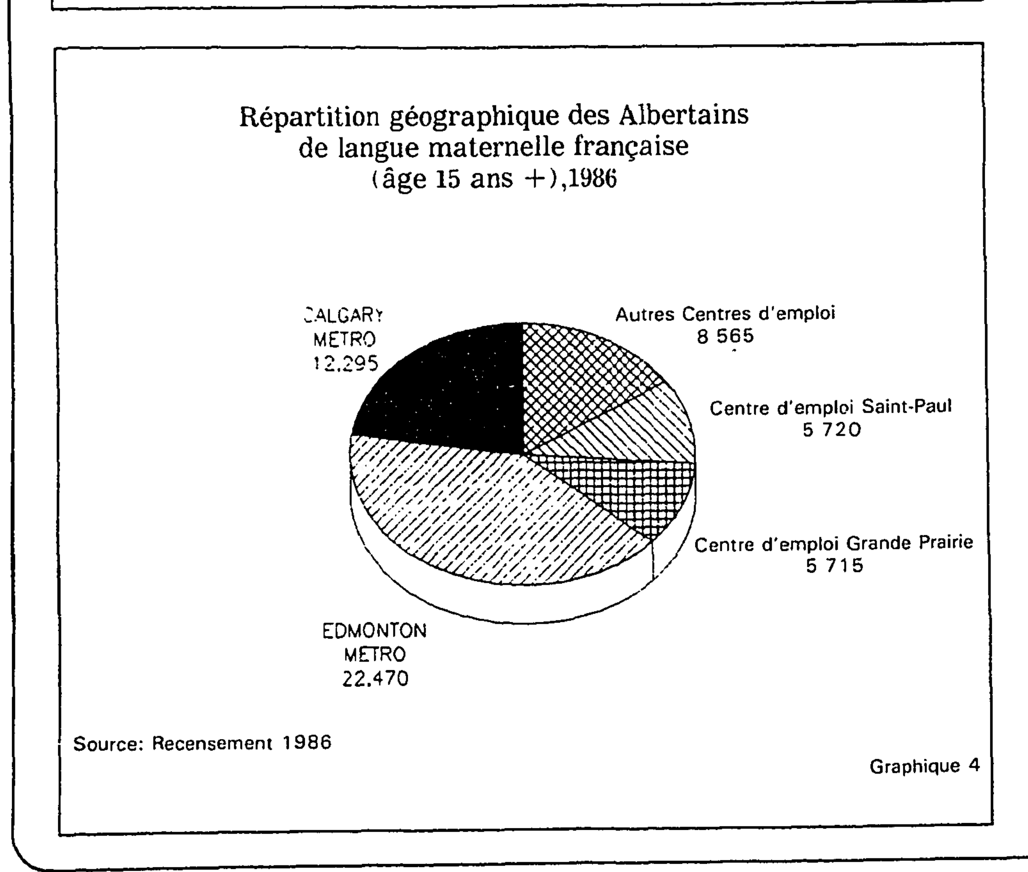
Voici le premier d'une série d'articles sur le profil des Franco-Albertains.

L'Alberta compte 54 765 Franco-Albertains de plus de 15 ans dont la langue maternelle est le français. Ce nombre représente 3% de la population de travailleurs de la province. De plus 26 055 personnes, soit 1.4% de la population en âge de travailler, parlent français à la maison.

La plupart de ces travailleurs vivent dans la région d'Edmonton. Ils représentent 22 470 personnes. Le nombre d'entre eux qui parlent français à la maison est de 10 135 personnes.







La région de Saint-Paul compte la plus large concentration de francophones qui s'expriment en français à la maison ou qui sont de langue maternelle française. 5 520 personnes soit 12,6% de la population est de langue maternelle française. Cependant 3 335 personnes s'expriment en français à la maison dans la même région.

Le revenu moyen d'un Franco-Albertain est de 19 587 $/an. La moyenne albertaine est de 19 539 $/an.

En 1986, 64 065 personnes se sont déclarés de langue maternelle française, soit 2.4% de la population albertaine. Le plus grand nombre d'entre eux se retrouvent dans le groupe des 25-44 ans et dans celui des 45-64 ans. 27,7% des Franco-Albertains ont moins de 24 ans.

La population âgée de plus de 15 ans se retrouve majoritairement dans les centres urbains, 12 295 vivent à Calgary et 22 470 à Edmonton. 5 715 vivent dans la région de Grande Prairie et 5 720 dans la région de Saint-Paul.

